L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

3 784065 301704 >

11 SEPTEMBRE 2026 - N°3924 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Anticiper l'avenir pour survivre

Malgré la baisse démographique, le Privé de Loire-Atlantique aborde la rentrée avec un recrutement quasi complet et de bons résultats aux examens, alors que le contexte suscite de vraies questions pour l'avenir.

P.6

LE GÂVRE

Les chemins de Compostelle sur les murs

P.5

MONTAIGU-VENDÉE

Une nouvelle usine pour Edycem

P.9

FORMATION

Le cheval : une passion et un métier

P.8

À Béré, la tradition prend le large



Avec son histoire de près de mille ans, la Foire de Béré ne cesse de se réinventer grâce à la fidélité de ses bénévoles. En 2026, du 11 au 14 septembre, elle s'ouvre sur les musiques et saveurs du monde. P.6

LES SABLES D'OLONNE

Groupe Dubreuil 2, le nouvel Imoca

Aux Sables d'Olonne, Groupe Dubreuil 2 a été baptisé, porteur des ambitions d'un skipper, Sébastien Simon, et d'une famille attachée à la mer.

P.9



PAYS DE LA LOIRE

Douze millions pour l'élevage régional

Face aux canicules, la Région débloque 12 millions d'euros pour équiper et moderniser ses élevages à long terme.

P.3



Le pape en France

BILLET

Il est aujourd'hui de bon ton de se lamenter sur l'état du monde et particulièrement sur la situation française, à juste raison d'ailleurs. L'accablement devant les événements et discours qui se succèdent sans arrêt, cumulant les catastrophes et les propos creux, entraîne un véritable désespoir. Le peuple réagit en fonction de sa vie quotidienne et, désormais, du matraquage insensé auquel se livrent médias en continu et réseaux sociaux hors de contrôle. Son angoisse est extrême, mais est-ce bien nouveau ?

Saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne mort en 450 de notre ère, faisait ce constat que pourrait reprendre Léon XIV : *« Pour nous, le monde est vieux et fatigué. Il a perdu ses forces, il perd ses facultés, les souffrances l'accablent, il crie sa défaillance, il porte tous les symptômes de sa fin… Nous sommes à la remorque d'un monde qui s'enfuit, nous oublions les temps à venir. Nous sommes avides d'actualité, mais nous ne tenons pas compte du jugement qui vient déjà. »* Essayons donc de réagir et de regarder au-delà du bout de notre nez. Deux réalités s'imposent : d'abord que le vieux monde est en train de disparaître et le nouveau n'est pas encore là. Ensuite que la vie est mouvement et que l'évolution ne s'arrête jamais. C'est ce qu'il se passe en ce moment et qui continuera demain. En même temps, pour les Français comme pour tous les Occidentaux, les quatre-vingts années qui viennent de passer ont été insolites : progression exponentielle de la technologie, amélioration inouïe du cadre de vie, augmentation régulière du pouvoir d'achat et du vieillissement en bonne santé. Si l'on ajoute à ce tableau unique depuis les origines de l'humanité une paix totale et apparemment éternelle, on arrive à un constat extraordinaire qui a fait rêver certains à *« la fin de l'histoire »*.

Terrible erreur dont aujourd'hui commencent à apparaître les conséquences incalculablement funestes. Parmi celles-ci, qui sont tellement nombreuses qu'on renoncera par accablement à les répertorier, mais quiconque en réfléchissant les retrouvera toutes, il y a le matérialisme, la perte du sens de la transcendance, le désastre du rejet méprisant de la religion. D'autant que si l'Occident anciennement chrétien s'accroche avec acharnement à l'illusion que Dieu est mort, l'Orient plus que jamais islamique lui renvoie la balle en démontrant le contraire.

Voilà pourquoi la venue de Léon XIV en France est importante, ce pape résolument ancré dans son époque qui, dès son avènement, a mis l'accent sur les deux défis lancés aux Hommes : l'intelligence artificielle et la crise climatique. On objectera que le pape devrait se polariser sur la foi catholique et le message de Jésus. Peut-être, mais ce serait oublier que le Christ n'est pas venu pour bâtir une Église mais pour donner un sens à la Vie. En 2026, la majorité des Français ressemble à une foule de malvoyants évoluant au jugé dans un brouillard épais, au milieu des orages et des sables mouvants, au son du klaxon hurlant d'un char de l'État fonçant dans le mur avec une constance presque touchante à force d'être folle. Tout le monde aura intérêt à écouter le message du Souverain pontife, dernier sage encore debout.

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

13 septembre 2026 – 24e dimanche du Temps ordinaire – A

Matthieu 18, 21-35

Ce deuxième dimanche de septembre, alors que chacun se prépare à recevoir le pape Léon XIV, nous offre un passage connu de la Parole de Dieu. Jésus, aujourd'hui, poursuivant sa méditation sur les relations que nous pouvons avoir avec les autres, répond à Pierre, qui dans toute son humanité demande combien de fois il faut pardonner. Le Christ est alors sans ambiguïté : *« Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois »* (v. 22). Pour mieux l'expliquer, il utilise une parabole : Voilà un roi qui voulait récupérer son argent. Toutefois, il se laissa convaincre par son débiteur. Mais ce dernier ne sut pas faire la même chose avec celui qui lui devait bien moins encore. Deux leçons sont à retirer : la première est que nous devons apprendre à pardonner et cela signifie bien *« aller de par le don, au-delà du don »* C'est bien le sens du mot latin *« perdonnare »* (donner complètement). Si Pierre réduit le pardon à une règlementation (*« Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ? »* v. 21), Jésus lui démontre que le pardon est illimité. Pour nous-mêmes, cela est difficile à entendre et cependant, la miséricorde est très certainement le plus beau comportement dans notre foi chrétienne à l'égard de nos frères. N'est-ce pas ce que dit Paul aux Romains dans la deuxième lecture ? : *« Frères, aucun d'entre nous ne vit pour soi-même […] si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur… »* (Rom. 14, 7-8)

Une fois de plus, comme nous l'avons aperçu la semaine dernière, être croyant, c'est accepter de se transformer et de partager la folie que Dieu vit pour nous. Nous l'avons trahi et le trahissons régulièrement, nous l'accusons de pas mal de maux et lui… *« a envoyé son Fils dans le monde, non pas pour juger le monde, mais pour que, par lui, le monde soit sauvé »* (Jn 3, 17).

Nous comprenons la colère du roi à l'égard de ce serviteur qui n'a fait preuve d'aucune mansuétude alors qu'il profitait de la charité de son maître.

Apprenons, alors, à faire de nos vies des instants de pardon ce qui permettra à nos frères de ne pas finir dans la « prison » (v.30) et la torture (v.34) de leur situation et pour l'heure, regardons nos comportements quotidiens tant dans le monde qu'au sein de nos communautés. Changeons ce monde, une fois de plus pour que dette et créance n'existent plus mais simplement une vraie fraternité où nous apprendrons tous ensemble non pas à être un mais à *« faire »* un.

Et ce peuple auquel nous appartenons pourra vivre dans la quiétude de ces animaux du poème de Salomon Frank : *« Les moutons peuvent paître en toute sécurité là où un bon berger veille sur eux. »*[1]

Gérard CROZAT, diacre

[1] *Mis en musique par Bach Aria BWV 208*

Rassemblement diocésain Dimanche 6 septembre au Pont du Cens, Mgr Laurent Percerou a lancé l'Année diocésaine Père de Montfort, rassemblant 800 fidèles autour d'une marche pèlerine.

Dans les pas du père de Montfort



La célébration présidée par l'évêque de Nantes s'est déroulée à quelques mètres de la grotte. *IN/SCDN*

C'est sous un ciel de fin d'été que s'est déroulé, dimanche 6 septembre, le premier grand rassemblement de septembre dans le diocèse de Nantes, précisément à la grotte Notre-Dame de Lourdes du Pont du Cens. Un rituel annuel permettant de se rapprocher de l'atmosphère du premier site de pèlerinage français. Si le rendez-vous constitue une sorte de marronnier au sens médiatique du terme, cette année il s'est manifesté de manière singulière. En effet, au pèlerinage familier de la Pastorale de la Santé, qui réunit chaque année malades, personnes âgées, personnes en situation de handicap, familles et bénévoles venus des quatre coins du diocèse, s'est ajouté un événement d'une tout autre portée, l'amorce de l'Année diocésaine Père de Montfort. Une invitation lancée à tous les catholiques de Loire-Atlantique à reprendre, le temps d'une année, les pas de saint Louis-Marie Grignion de Montfort, ce missionnaire infatigable qui sillonna autrefois les routes de l'Ouest et notamment connu pour avoir érigé le sanctuaire de Pontchâteau.

Une célébration en deux mouvements

Dès le matin, l'évêque de Nantes, Mgr Laurent Percerou, a célébré l'Eucharistie sous les grands arbres séculaires formant une véritable cathédrale de verdure. Une communion avec la nature toujours appréciée par les participants. L'après-midi a pris une tournure différente. L'évêque a rejoint l'église Saint-Louis-de-Montfort de Saint-Herblain pour donner le signal de départ d'une marche pèlerine. Chapelet à la main, des représentants venus des 60 paroisses du diocèse ont alors traversé la vallée du Cens, égrenant leurs prières au fil du chemin. Ils étaient 400 sur la route, et 400 autres les attendaient déjà au Pont du Cens pour ouvrir ensemble cette nouvelle année diocésaine.

Un bâton et la Vierge de la Route

Devant une assemblée recueillie et priante, Mgr Percerou a présidé les vêpres solennelles de la Nativité de la Vierge Marie. À cette occasion, il s'est appliqué à remettre un bâton de pèlerin à chaque paroisse et communauté religieuse présente. Au sommet de l'objet se trouve Notre-Dame de la Route, une copie de la petite Vierge à l'Enfant que saint Louis-Marie Grignion de Montfort avait façonnée de ses propres mains et emmenée avec lui sur les routes de ses missions. Ces bâtons regagneront maintenant les paroisses du diocèse. Un objet de ce genre, cependant, n'a pas vocation à dormir dans une sacristie : il appelle la route. C'est ainsi, en marchant, à la suite du Christ, avec Marie, au pas des plus fragiles, dans la prière et la fraternité, que cette Année s'est ouverte. Pour tracer le cap des mois à venir, Mgr Percerou a défini en quelques mots la signification d'une telle démarche : « *Cette année sera marquée du sceau de l'amour fraternel. Notre communion est le signe de ce rassemblement que Dieu veut réaliser à la fin des temps. Il est possible de s'aimer, non pas malgré, mais grâce à nos différences* ». Reprenant à son compte une intuition du Père de Montfort, il a encouragé chacun à ériger, en son for intérieur, un calvaire qui ferait office de boussole tout au long de la route. Rendez-vous a été pris pour le 23 mai 2027, au Calvaire de Pontchâteau, où se tiendra un grand rassemblement diocésain marqué par des baptêmes de jeunes et des confirmations d'adultes.

Vincent GAUTIER



Pour l'occasion, les plus beaux vêtements liturgiques ont été employés lors de cette journée mariale *SCDN*

Agriculture En visite dans une exploitation bovine de L'Oie, en Vendée, la présidente de Région Christelle Morançais a annoncé un appel à projets doté de 12 millions d'euros pour aider les éleveurs à adapter leurs bâtiments aux épisodes de forte chaleur.

La Région débloque une aide de 12 millions d'euros pour l'élevage

L'annonce est arrivée quelques jours après un plan national présenté vendredi 5 septembre par la ministre de l'Agriculture, plan qui mobilise plus d'un milliard d'euros pour indemniser les pertes subies par les exploitants et soutenir leur trésorerie. La Région Pays de la Loire, elle, choisit un autre calendrier d'action, celui du long terme. Accompagnée de Lydie Bernard, vice-présidente en charge de l'Agriculture, Christelle Morançais a présenté mardi 8 septembre ce nouveau dispositif comme le prolongement d'une politique engagée depuis plusieurs années. Objectif, transformer de manière plus profonde les élevages ligériens face aux conséquences du changement climatique. Un changement dont les effets ont mis à mal des centaines d'exploitations. Des centaines de milliers d'animaux sont directement morts en raison des fortes chaleurs et de l'inadaptation des structures les abritant.

Avec pragmatisme, la Présidente de Région a affirmé sa volonté d'agir vite et de manière proportionnée, le tout, en cultivant la singularité territoriale. « *Face aux canicules, les agriculteurs n'attendent pas de nous des discours sur le climat, ils attendent des solutions. Pendant l'été, nous avons travaillé avec les agriculteurs et les filières pour identifier les investissements les plus utiles. Ce qu'une Région doit faire : agir concrètement pour des exploitations mieux équipées et moins vulnérables. Les Pays de la Loire sont une grande région d'élevage. Mon objectif est simple : qu'ils le restent.* », a-t-elle déclaré.



Cet été, les éleveurs ont particulièrement souffert de la canicule. Rien que dans l'Ouest, il a été estimé que près de 3 millions de volailles sont mortes. *SCRPDL*

Un dispositif pensé pour être accessible

Doté de 12 millions d'euros, l'appel à projets s'adresse aux exploitations des six grandes filières d'élevage de la région : bovins, ovins, caprins, porcins, volailles et lapins. Les investissements éligibles couvrent tous les équipements permettant de réduire la température dans les bâtiments et de préserver le bien-être animal. Ceci se traduit notamment par la mise en place de système de ventilation, de brumisation, d'isolation, d'aération, de douchage, d'abreuvement, ainsi que le renforcement des revêtements extérieurs de toiture ou encore des ombrages. Le règlement a été volontairement simplifié pour en faciliter l'accès. Les dossiers seront subventionnés à hauteur de 40 % d'une dépense éligible comprise entre 5.000 et 40.000 euros, soit une aide plafonnée à 16.000 euros. Les agriculteurs pourront déposer leur demande entre le 2 novembre et le 5 janvier 2027, pour des travaux qui ne devront pas avoir débuté avant le 1er mai 2026.

Cet appel à projets vient compléter la stratégie élevage votée par la Région en 2025, ainsi que les programmes de recherche FERMADAPT et CLIMATVEG, déjà consacrés à l'adaptation des exploitations. Il prolonge également la dynamique du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations, qui a permis, depuis 2023, d'accompagner plus de 2.500 exploitations à hauteur de 78,8 millions d'euros, et dont le déploiement doit se poursuivre en 2027. Au total, les actions régionales en faveur de l'adaptation au changement climatique dans l'agriculture et l'agroalimentaire dépassent désormais les 100 millions d'euros, un chiffre appelé à grandir encore et qui exprime bien la gravité du phénomène.

Vincent GAUTIER



Vie associative Sur le mur du stade, le long de la voie des Capitales au Gâvre, une fresque commémore les 30 ans de l'association Compostelle Bretagne. Réalisée par Julos Chiron et Corinne Betron avec le concours des bénévoles et quelques enfants, l'œuvre retrace le cheminement des pèlerins bretons, du Mont Saint-Michel jusqu'à la cathédrale de Compostelle.

Une fresque de 40 mètres trace le chemin de Compostelle



La lettre B porte le triskel breton et le R, une tête de chevreuil, Le Gâvre signifiant chevreuil ou chèvre en breton. *Thérèse FLEURY (clp)*



La fresque ne peut qu'interpeller par sa longueur. Réalisée avec une peinture à l'aérosol qui tient mieux dans le temps, elle devrait tenir entre 5 et 10 ans. *Thérèse FLEURY (clp)*

LE GÂVRE

« C'est la fresque la plus longue que j'aie eue à faire ! » s'amuse Julos Chiron du haut de ses 23 ans. L'artiste peintre muraliste de street art, originaire de Vay, a été sollicité par la municipalité du Gâvre et l'association Compostelle Bretagne pour donner corps, sur 40 mètres, à trois décennies d'engagement auprès des marcheurs pèlerins.

Un chemin peint, étape par étape

La frise a été conçue de manière linéaire, à l'image du chemin qui relie le Mont Saint-Michel à la Galice. En son centre trône une étape locale, la Maison de la forêt, monument emblématique de la commune du Gâvre, tandis que l'arrivée est marquée par la silhouette de la cathédrale de Compostelle. Entre ces deux repères, les bénévoles de l'association ont réalisé la sous-couche, geste collectif qui a précédé le travail de l'artiste. Sur la fresque figurent aussi les dix-neuf lettres du mot Compostelle Bretagne, réalisées par Corinne Betron, mosaïste par passion et elle-même grande marcheuse. Chaque lettre porte en elle un symbole propre, composé à partir de supports variés, dont des morceaux de vaisselle cassée, mêlant ainsi la mosaïque à la peinture murale.

« On part touriste, on revient pèlerin »

Cette fresque, qui longe la voie des Capitales, veut illustrer le cheminement que se fixent les pèlerins bretons en marchant vers la Merveille ou le tombeau de Jacques, souligne Jean-Marc Ferrand, président de l'association. *« Le touriste exige, le pèlerin remercie »*, glisse-t-il, avant de préciser l'esprit de la démarche associative : *« Compostelle Bretagne est une association laïque qui cherche à aider tous ceux qui veulent se mettre en chemin, quelles que soient leurs motivations personnelles. On dit souvent qu'on part touriste, on revient pèlerin. »* Quimpérois d'origine, Jean-Marc Ferrand a déjà relié les deux Finistère, français et espagnol, et n'envisage pas de s'arrêter en si bon chemin. *« Quand on commence, on ne peut plus s'arrêter »*, confie-t-il, avant de glisser un dernier conseil à qui voudrait se lancer : *« Partez de chez vous ! Au Moyen-Âge, les gens tournaient la clé dans la serrure et partaient. »*

L'association, qui compte aujourd'hui 200 accueils en Bretagne et 27 permanences — dont six en Loire-Atlantique, conduites par Bernard Jacquet — poursuit sa recherche de nouvelles familles d'accueil pèlerin. *« On est en recherche permanente de nouvelles familles »*, rappelle-t-on du côté de Compostelle Bretagne. L'association prépare par ailleurs, avec les éditions du Vieux Crayon, un guide *Miam Miam Dodo*, qui recensera toutes les adresses utiles à la réalisation du chemin. Sortie prévue en décembre 2026.

Thérèse FLEURY (clp)

Tous les renseignements sur le site : https://compostelle-bretagne.fr/



Deux infatigables marcheuses : Anik Marin déployant sa credencial, le passeport du pèlerin, et Corinne Betron, mosaïste. *Thérèse FLEURY (clp)*



Les enfants ayant participé ont eu l'honneur de signer l'œuvre. Ici avec Corinne Betron. *Thérèse FLEURY (clp)*



Alors que Julos peignait le Mont, des marcheurs passant sur la voie ont pu découvrir en avant-première l'objet de leur quête. *Thérèse FLEURY (clp)*



E.Leclerc

DU 8 AU 19 SEPTEMBRE 2026



LES PLEINS POUVOIRS D'ACHAT

UNE RENTRÉE QUI COMMENCE BIEN POUR VOTRE BUDGET.

34%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES FONTAINES À VIN (1)



MERCREDI 9 SEPTEMBRE

-34%

SUR LA MARQUE « BONDUELLE »

Bonduelle



JEUDI 10 ET VENDREDI 11 SEPTEMBRE

-34%

SUR LES PÂTISSERIES MOELLEUSES DES MARQUES

Armor Délices · WHA! WOU! · le Ster · Brossard · Balconi

JEUDI 10 ET VENDREDI 11 SEPTEMBRE

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « L'EXTRA FONDANT PRÉSIDENT » (2)

PRÉSIDENT



AVANTAGE APPLIQUÉ SUR LE PRODUIT LE MOINS CHER

-60%
sur le 2e produit acheté

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « LENOR »

Lenor



70%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

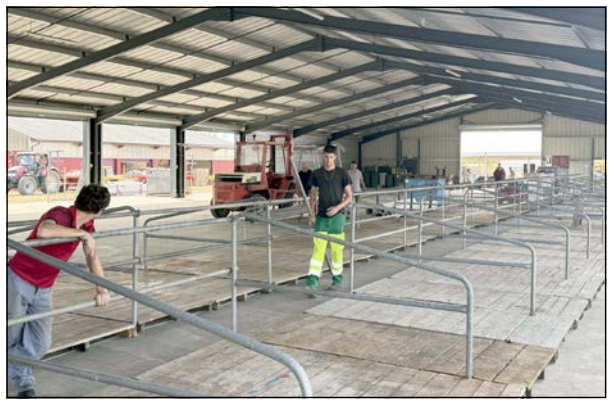
(1) Offre valable sur une sélection de vins, de boissons aromatisées à base de vin et de sangrias en fontaine à vin ou Bag In Box®. Offre non valable sur les produits ECO+, BERNARD CORDELIER et FRANÇOIS D'AUBIGNÉ ainsi que les vins, boissons aromatisées et sangrias en bouteille. (2) Origine France. * Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Les offres en Tickets E. Leclerc ou avantage immédiat sont non cumulables avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc », avantage immédiat ou d'une autre promotion. Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte E. Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les offres en avantage immédiat sont limitées à 5 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins et des Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION. LA LOI INTERDIT LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS. DES CONTRÔLES SERONT RÉALISÉS EN CAISSE.

Béré Du 11 au 14 septembre, Châteaubriant retrouve son grand rendez-vous de rentrée. Pour sa nouvelle édition, la Foire de Béré invite au voyage avec « Musiques et saveurs du monde ». Quatre jours où commerce, agriculture, gastronomie, fête et convivialité se mêlent, dans un rendez-vous dont l'histoire remonte à près d'un millénaire.

Quatre jours hors du temps

À Châteaubriant, septembre a son rituel. La Foire de Béré ouvre ses portes ce vendredi 11 septembre, pour une nouvelle édition qui entend conjuguer tradition et ouverture sur le monde. À quelques heures de l'ouverture, le parc de Béré est déjà en pleine effervescence. Dans les allées, les derniers coups de marteau résonnent, les stands se montent, les véhicules manœuvrent encore entre deux espaces tandis que les exposants mettent en place leurs produits et peaufinent leurs vitrines. Ici, on accroche une enseigne, là on installe les derniers éléments d'un décor ; plus loin, les éleveurs prennent possession des espaces qui accueilleront leurs animaux. La Foire se construit sous les yeux des visiteurs avant même que ses portes ne s'ouvrent. Une agitation parfaitement orchestrée, où chacun connaît son rôle et où les dernières heures sont aussi celles des retrouvailles entre exposants, habitués pour beaucoup à revenir chaque année. Dans quelques heures, les allées seront pleines, les démonstrations auront commencé et le brouhaha des conversations aura remplacé celui des préparatifs. Si la Foire puise ses racines dans une histoire ancienne – une foire est attestée autour de Béré dès le XIe siècle, la donation du prieuré par le chevalier Brient ayant été confirmée en 1050 – elle n'a cessé de se réinventer. De manifestation commerciale et agricole, elle est devenue au fil du temps un grand rendez-vous populaire, économique et festif du pays de Châteaubriant. En 2026, c'est donc le monde qui s'invite à Béré. Le thème « Musiques et saveurs du monde » donnera le ton aux quatre journées. Avec, pour la première fois depuis plusieurs éditions, le grand retour de l'espace Gastronomie dans la Halle de Béré. Chaque journée fera découvrir un nouvel univers : l'Amérique vendredi, l'Europe samedi, l'Asie dimanche et les îles lundi. Des animations culinaires seront accompagnées de groupes musicaux et de déambulations dans les allées.



Les stands se préparent à quelques jours de l'ouverture de l'événement. B. MARTIN (clp)



Une grande partie des bénévoles de la Foire dé Béré. B. MARTIN (clp)



Comme chaque année, les concours, notamment de vienoiseries, seront organisés pour le plaisir du public. B. MARTIN (clp)

Une invitation au voyage

Le programme promet quelques rendez-vous particulièrement savoureux. Vendredi, la section pâtisserie de la MFR de Châteaubriant proposera notamment un grand goûter d'Amérique, tandis que l'association Choc-Hola fera découvrir la fabrication du chocolat chaud mexicain. Samedi, place au Big Brunch et à une démonstration de Bruno Bertrand, champion du monde de pizza. Dimanche, le champion d'Europe de sushis Michaël Pankar prendra le relais. Et lundi, le champion de France de cocktails Mathieu Gouret sera de retour. La Minoterie Bourseau sera également de la partie, auréolée de son titre de championne d'Europe de boulangerie décroché en 2025. Un clin d'œil au savoir-faire local qui rappelle que derrière la dimension festive, Béré demeure aussi une vitrine des entreprises, des métiers et des productions du territoire. Autre incontournable : l'espace élevage, l'espace équestre et les trois villages portés par la Communauté de communes Châteaubriant-Derval. Plus de 1.400 élèves sont notamment attendus vendredi et lundi pour découvrir les métiers, les animaux et les enjeux liés à l'alimentation et à l'environnement. Mais une Foire de Béré ne tient pas seulement à son programme. Elle repose aussi sur celles et ceux que le public voit moins : les bénévoles.

« On coche ce week-end chaque année »

Ils sont plusieurs centaines à faire vivre la manifestation, avant, pendant et après les quatre jours. Installation, accueil, logistique, orientation, animations… Leur mobilisation constitue l'un des rouages essentiels de la Foire. Président du comité des bénévoles, Joël Lanoë mesure cette fidélité année après année. « *La force de la Foire de Béré, ce sont aussi ses bénévoles. Ils répondent présents, ils donnent de leur temps et ils connaissent parfaitement la maison. Cette mobilisation fidèle est précieuse : sans eux, la Foire ne pourrait pas avoir cette ampleur et cette proximité.* » Une fidélité qui se transmet. André, lui, s'apprête à vivre sa 19e Foire de Béré. Pour lui, le rendez-vous est désormais inscrit en lettres capitales dans le calendrier. « *Chaque année, je coche ce week-end. C'est un moment important pour le territoire, mais aussi pour nous. On se retrouve entre amis, entre bénévoles, on partage les mêmes moments et on a cette belle proximité avec les exposants, les animaux et le public.* » Derrière la foule, les stands et les animations, c'est peut-être cela que raconte le mieux la Foire : une histoire collective qui se renouvelle sans renier ses racines. Celle d'un territoire qui, depuis des siècles, se retrouve à Béré pour commercer, échanger, découvrir, faire la fête… et simplement se retrouver. Cette année encore, le parc devrait donc battre au rythme des rencontres. Avec plus de 70 industriels forains représentant quelque 80 métiers, les manèges et attractions prolongeront la fête jusque tard dans la soirée. Le feu d'artifice sera tiré vendredi à 22 heures.

Baptiste MARTIN (clp)

Enseignement catholique de Loire-Atlantique Malgré une baisse démographique, l'Enseignement catholique de Loire-Atlantique aborde la rentrée 2026 avec des effectifs enseignants presque au complet et des résultats aux examens solides. Trois nouvelles implantations viennent par ailleurs enrichir l'offre scolaire du département.

Une assignation à s'adapter pour assurer l'avenir

Les premières grandes tendances de la rentrée ont été dévoilées par les responsables du Privé. Malgré une baisse démographique structurelle, touchant tout le système éducatif tricolore, l'Enseignement catholique de Loire-Atlantique aborde la rentrée 2026 avec des effectifs enseignants presque au complet et des résultats aux examens solides. Trois nouvelles implantations viennent par ailleurs enrichir l'offre scolaire du département. Concrètement, l'EC44 rassemble 244 écoles du premier degré, dont 28 à Nantes et 7 à Saint-Nazaire, ainsi que 3 établissements spécialisés, IME et IEM. Le réseau a connu 36 nominations de chefs d'établissement à cette rentrée, dont 13 nouveaux venus, portant à 19 le nombre de doubles directions. Sur le terrain, la baisse de la natalité se lit dans les chiffres : 30 classes maternelles et élémentaires ferment leurs portes, contre seulement 7 ouvertures. Au niveau du premier degré, on compte 2.400 enseignants en poste, ce qui permet d'assurer, comme chaque année, un professeur devant chaque élève. Le second degré, qui réunit 56 collèges, 27 lycées d'enseignement général et technologique, 12 lycées professionnels, 11 lycées agricoles et 22 sites d'apprentissage, emploie de son côté 3.500 enseignants. Le taux de couverture des postes y atteint 96,4 %, seuls 20 professeurs restant à recruter sur les 602 postes ouverts cette année. Les matières en tension demeurent les mathématiques, la physique-chimie, ainsi que l'éco-gestion professionnelle et la technologie. Pour absorber les besoins ponctuels, le réseau s'appuie sur 257 suppléants et 109 stagiaires en premier degré, 355 suppléants et 257 stagiaires en second degré.

Résultats en hausse

Côté examens, la session 2026 vient confirmer la solidité du réseau. Le baccalauréat général affiche un taux de réussite de 99,41 %, avec 3.555 reçus sur 3.576 candidats présentés. Les baccalauréats technologique et professionnel enregistrent chacun 97,35 % de réussite. Le brevet des collèges, présenté par 7.038 élèves, est obtenu par 6.700 d'entre eux, soit 95,20 %. Le BTS (91,43 %), le CAP (94,20 %), la mention complémentaire (89,33 %) et le CFG (98,61 %) complètent ce tableau globalement favorable. Cette rentrée marque enfin l'ouverture de trois nouvelles implantations. À Pornic, le groupe scolaire Notre-Dame de Recouvrance inaugure le premier lycée privé catholique du Pays de Retz, avec une classe de seconde générale et technologique d'une vingtaine d'élèves. À Nantes-Bellevue, un collège ouvre sa première classe de 6e au sein du lycée Sacré-Cœur Lasalle. Enfin, le campus Alter'Nantes, installé sur l'ancien site du collège Saint-Raphaël et porté par le lycée Sainte-Anne de Saint-Nazaire et l'ensemble scolaire Notre-Dame de Toutes Aides, propose désormais des formations allant du titre professionnel au bachelor, en hôtellerie, tourisme, assurance et banque.

Anticiper pour pérenniser

Au-delà des chiffres et des tendances, force est de constater que la rentrée des classes 2026 ne ressemble à aucune autre, tant elle se déroule dans un environnement économique, social, politique et démographique inédit. Pour répondre au défi démographique, le Comité diocésain de l'enseignement catholique (CODIEC) a d'ailleurs décidé de créer une cellule de veille stratégique. Le lancement officiel de cette structure s'est déroulé le 10 septembre. Réunissant différents contributeurs, cette instance s'articule en cinq groupes de travail thématisés : sécurisation économique des établissements ; relations entre écoles et familles ; pilotage de la gouvernance globale ; maillage territorial et projet éducatif, pédagogique et pastoral. L'objectif principal de cette initiative est d'agir de manière proactive et planifiée plutôt que de subir et de réagir tardivement à la diminution des effectifs d'élèves. Les composantes de cette toile de fond agissent donc sur le Privé comme une convocation à s'adapter pour, à la fois assurer le fonctionnement de l'Institution, mais aussi pour sauvegarder un caractère propre. Les responsables du Privé de Loire-Atlantique se sont appliqués à mettre en lumière leur bonne volonté de respecter tout le panel des directives ministérielles. Un chemin de crête d'autant plus difficile à suivre qu'il se réduit inlassablement. L'État continue de surveiller de près les contenus pédagogiques, multiplie ses contrôles et ses inspections sur l'Institution. Ce climat de tension généralisé s'exprime également par des symptômes probants comme des coupes budgétaires opérées par certaines villes et municipalités mettant à mal le cadre légal de la loi Debré de 1959. Loi imposant pourtant la parité de financement entre l'école publique et l'école privée sous contrat. Dans ce contexte, choisir l'enseignement privé se révèle tel un acte qui engage profondément les familles, tout en convoquant les responsables à se mobiliser pour offrir, bien plus qu'une simple transmission des savoirs : un véritable sens à la pédagogie.

Vincent GAUTIER

Sables-d'Olonne Aux Sables-d'Olonne, le père Jacques Gomart a été installé comme nouveau curé-doyen, lors d'une célébration vécue au rythme des départs maritimes.

Un nouveau curé à la barre

Dimanche 6 septembre 2026 aux Sables-d'Olonne, seize navigateurs, chacun seul sur son voilier, se préparaient à larguer les amarres pour entamer un tour du monde à l'ancienne.
Dans le même temps, à l'église Notre-Dame-de-Bon-Port, la bien nommée, Mgr Renaud de Dinechin allait présider la messe d'installation du père Jacques Gomart, curé-doyen, en présence du père Stanislas Latté, prêtre depuis un an. D'entrée de jeu, l'évêque, mitre en tête et crosse en main, a invité l'assemblée à se tourner vers le fond de l'église aux portes largement ouvertes. Il a expliqué que ce bâtiment est bien communal, avec comme affectataire exclusif, selon la loi française, le curé. Il a remercié l'équipe municipale pour les travaux engagés jusqu'à récemment.

Une symbolique remise des clés

L'on a vu alors, dans le contre-jour de la porte d'entrée, Madame la première adjointe au maire de la commune remettre la clé de l'édifice au père Jacques Gomart au titre de sa fonction. Sourires et embrassades s'ensuivirent. La procession d'entrée s'est organisée tandis qu'une chorale, renforcée, soutenait le chant *« Levons les yeux, voici le Christ qui nous donne la paix »*.

« La mer, oxygène de la paroisse »

Dans une église bien remplie, c'est à Jean-Michel Raynard, diacre permanent, que revint la mission de présenter la paroisse, commençant ainsi : *« Notre paroisse est historiquement tournée vers la mer par le port de pêche, important et fort de sa quatrième place en termes de valeurs marchandes, d'un port de commerce pour le négoce du bois, des céréales, d'un port de plaisance important (de plus de 1.000 places). C'est également le port du Vendée Globe, de la Golden Globe Race, dont le départ sera effectif aujourd'hui, au large des Sables-d'Olonne. La mer, c'est l'oxygène de notre paroisse. »*

La liturgie de la Parole était celle du 23e dimanche. À l'homélie, l'évêque a souligné les trois fonctions du ministère ordonné, celui des évêques et celui des prêtres : *« Enseigner, sanctifier, gouverner »*. Le nouveau curé a renouvelé les promesses de son ordination sacerdotale au diocèse de Luçon. On a entendu sa profession de foi à travers le *« Je crois en Dieu »*, que l'assemblée a repris à son tour.
Joignant l'acte à la parole, l'évêque et le nouveau curé se



Le nouveau curé-doyen des Sables a écrit un livre sur le sacerdoce et la place du prêtre dans la société et dans l'Église. *Éditions Emmanuel*

sont déplacés vers les différents espaces où il aura à exercer son ministère : d'abord la fontaine baptismale, à l'entrée de l'église, puis, en remontant les allées, un lieu de permanence pour entendre les confessions individuelles. Arrivés à l'entrée du chœur, ils ont rejoint l'ambon, lieu de proclamation de la Parole de Dieu, puis le siège de présidence, où il a été invité à s'asseoir, et enfin le tabernacle, où sont conservées les Saintes Espèces en vue de communions ultérieures et de l'adoration, qui est possible à tout moment du jour. Avant de commencer la prière eucharistique, les prêtres déjà présents dans le chœur de cette église et les deux diacres, Jean-Michel Raynard et André Gallot, ont rejoint l'évêque autour de l'autel.
Cette messe inaugurale ne s'est pas terminée sans que le nouveau curé-doyen exprime sa gratitude envers de nombreux acteurs de cette paroisse. D'abord à l'abbé Antoine Nouwavi, son prédécesseur, dont la mission le situe désormais à Coëx. Avec l'appui du conseil économique et du conseil pastoral de la paroisse Sainte-Marie-des-Olonnes, il avait notamment acté le transfert du presbytère de la rue du Palais au 40, rue d'Anjou, dans la maison des religieux rédemptoristes. Le père François Vannier vient d'en remettre les clés. Un déménagement dans ce nouveau presbytère, proche de la gare, pourra avoir lieu dans quelques mois, lorsque les travaux intermédiaires, devenus nécessaires, auront été réalisés.
Après que l'envoi, *Allez dans la paix du Christ*, annoncé par le diacre André Gallot, eut enclenché la procession de sortie, l'évêque a pu être plongé dans un bain de foule, tandis que, sur la mer voisine, les bateaux apparaissaient de plus en plus nombreux. Ils accompagnaient quelque peu les solitaires qui allaient s'élancer pour huit mois sans toucher terre, avant le retour à bon port aux Sables-d'Olonne.

Père Claude BABARIT

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
L'ÉCHO DE L'OUEST

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Bât. E - Parc du Bois Cesbron - 2 rue Henri-Guillaumet
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91

Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Vincent Gautier.

ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier): Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal

PEFC 10-31-3409



Formation En Vendée, les métiers équins ne se résument pas à monter en selle. Soins, alimentation, entretien, observation… Le CAPa Palefrenier soigneur forme à tous ces gestes indispensables au quotidien des équidés. À Luçon-Pétré, à Sainte-Gemme-la-Plaine, une petite promotion apprend à transformer une passion en véritable projet professionnel.

Quand la passion du cheval… devient un métier

Il faut aimer les chevaux, évidemment. Mais il faut surtout aimer s'en occuper. Car derrière l'image souvent très sportive du monde équestre se cache une réalité beaucoup plus terre à terre : se lever tôt, nourrir les animaux, nettoyer les boxes, entretenir les installations, préparer le matériel, observer le comportement d'un cheval et repérer le moindre signe inhabituel. Un travail quotidien, physique et exigeant, où la relation à l'animal repose autant sur la confiance que sur la rigueur. C'est précisément ce que l'on apprend dans les formations aux métiers du cheval proposées en Vendée, et notamment au CAPa Palefrenier soigneur du lycée agricole Luçon-Pétré. Accessible après la troisième, cette formation prépare aux soins courants des équidés et à l'entretien de leur environnement. Elle ouvre notamment les portes des centres équestres, des élevages, des haras, des écuries de propriétaires ou encore du secteur des chevaux de course. Et pour ceux qui souhaitent poursuivre, elle peut constituer une première étape vers d'autres diplômes de la filière équine.

« *Le cheval est un formidable moteur pour donner envie d'apprendre, mais cette formation ne s'adresse pas seulement à des jeunes qui veulent monter à cheval. Elle s'adresse à ceux qui veulent comprendre l'animal et être capables de prendre en charge son quotidien.* » Pour Lionel Gonzales, directeur du lycée Luçon-Pétré, c'est toute la particularité de cette formation : faire de la passion un point de départ, et non une finalité.

Les mains dans le réel

À Sainte-Gemme-la-Plaine, l'apprentissage se veut résolument concret. Les jeunes alternent enseignements et mises en situation pour acquérir progressivement les bons gestes et les bons réflexes. Un fonctionnement qui permet de comprendre rapidement ce que recouvre réellement le métier de palefrenier-soigneur. « *Nous sommes sur une formation très pratique. Les élèves apprennent en faisant, en observant et en répétant les gestes. C'est important parce que l'on ne peut pas apprendre à s'occuper correctement d'un cheval uniquement dans une salle de classe.* » Le lycée s'appuie notamment sur un partenariat avec le centre équestre de Saint-Gemme, qui vient compléter les apprentissages et confronter les jeunes à la réalité du terrain. Une proximité particulièrement précieuse pour une formation qui nécessite de développer progressivement son autonomie et son sens de l'observation. « *Le partenariat avec le centre équestre nous permet d'être au plus près des réalités professionnelles. Les élèves découvrent différents chevaux, différentes situations et surtout les exigences d'une structure équestre. C'est cette confrontation au réel qui fait aussi la richesse de la formation.* »



Les petites sections permettent un contact privilégié avec l'animal. *B. MARTIN (clp)*

Autre spécificité mise en avant par le directeur : les petites sections. Un format qui permet un accompagnement plus individualisé et une véritable proximité avec les jeunes. « *La taille des groupes nous permet de prendre le temps avec chacun. Certains arrivent avec beaucoup de connaissances sur les chevaux, d'autres beaucoup moins. Notre rôle est de faire progresser tout le monde, techniquement mais aussi dans l'autonomie et la confiance en soi.* »

« Ici, on découvre tout ce qu'il y a derrière la passion »

Iris l'a compris en entrant en formation. Attirée depuis longtemps par les chevaux, elle souhaitait pouvoir faire de cet univers davantage qu'un loisir. « *J'ai toujours aimé les chevaux et j'avais envie que cette passion puisse devenir mon métier. Mais je me rends compte ici que travailler avec eux, ce n'est pas seulement les monter. Il faut apprendre à les connaître, à les observer et surtout à bien s'en occuper.* » Une découverte qui change aussi le regard porté sur l'animal. « *On apprend à faire attention à beaucoup de choses : leur comportement, leur alimentation, leur état physique… Petit à petit, on comprend qu'un cheval ne peut pas nous dire quand quelque chose ne va pas. Il faut donc savoir l'observer.* » Pour Naëlle aussi, le choix de cette voie est d'abord une histoire de passion. Mais elle y voit surtout une manière de construire progressivement son avenir. « *Je voulais travailler dans le milieu du cheval parce que c'est un environnement dans lequel je me sens bien. La formation me permet de découvrir le côté professionnel de cette passion et de voir concrètement si c'est bien le métier que je veux faire.* » Au fil des semaines, les gestes deviennent plus sûrs, les responsabilités plus importantes. Le pansage, le curage des boxes ou la préparation des chevaux cessent d'être de simples tâches pour devenir les premières compétences d'un métier.

Et c'est sans doute là tout l'enjeu de ces formations : ne pas opposer passion et professionnalisation, mais faire de l'une le moteur de l'autre. À Luçon-Pétré, Iris et Naëlle ne viennent pas seulement apprendre à travailler avec les chevaux. Elles apprennent à regarder autrement un univers qu'elles aiment déjà.

Baptiste MARTIN (clp)



Les Sables d'Olonne Aux Sables d'Olonne, Groupe Dubreuil 2 a été baptisé sous le soleil, entouré de personnalités et de passionnés. Un IMOCA à la conception audacieuse, pensé pour porter loin les ambitions du skipper Sébastien Simon et du groupe qui porte son nom.

Groupe Dubreuil 2, une ambition prend le large

Le Vendée Globe ne brille pas que par les feux des joutes nautiques. Son rayonnement se nourrit surtout des parcours humains permettant à des centaines de personnes, des entreprises et des passionnés de concrétiser un rêve. Dans ce cadre, un épisode toujours aussi palpitant s'est déroulé le jeudi 3 septembre aux Sables d'Olonne. Sous un ciel radieux, au bout du ponton mythique du Vendée Globe, Nicolas Chénéchaud, maire de la ville, Guillaume Verdier, architecte naval, Mirco Pecorari, designer italien signataire de l'identité visuelle du monocoque ont assisté au baptême de l'IMOCA Groupe Dubreuil 2. Parrain du bateau, Jean-Paul Dubreuil a perpétué la tradition maritime d'un geste sûr : la bouteille de champagne s'est brisée en mille éclats contre l'étrave. Dans l'assistance, beaucoup y ont vu un heureux présage pour cette histoire qui commence.



Le nouvel Imoca a été baptisé en présence de la famille Dubreuil dans le port des Sables *Gaël Roger*



Moment solennel pour l'envolée du nouveau bateau. Une réalisation portée par une famille passionnée par la mer. *François Ourlen*



Le baptême a été effectué par les mains de Jean-Paul Dubreuil, parrain du bateau. Le geste a été réalisé en brisant la bouteille de champagne sur l'étrave du monocoque. *François Ourlem*

Une prouesse née de l'audace

Cette cérémonie a été l'occasion de sonder combien la participation à la course au large nécessite, à la base, un investissement technique évident. On n'affronte pas les mers avec des bateaux de papier. Au fil des ans, la performance technique des bateaux joue un rôle prépondérant. Il ne faut pas simplement réussir le parcours, il faut, en plus, l'exécuter rapidement. Toutes les innovations pour grappiller quelques nœuds sont les bienvenus. La trajectoire du groupe aéronautique prend ici tout son sens. Dans sa conception, le nouveau monocoque rompt avec certains usages de la discipline : il a été conçu entièrement fermé, un choix assumé qui puise ses références ailleurs que dans la voile. Sébastien Simon, skipper du bateau, en explique la logique : *« Nous avons notamment fait le choix d'un bateau complètement fermé, à l'opposé de certaines tendances actuelles, en nous inspirant beaucoup de l'aéronautique, de son ergonomie et de la manière dont les pilotes évoluent dans leur cockpit. »* Cette audace n'aurait pu voir le jour sans une alliance de compétences réunies en interne comme en externe. Le skipper le confirme : *« Pouvoir travailler aux côtés de mon équipe, de celle de Guillaume Verdier, du chantier Carrington Boats, du pôle aérien du groupe Dubreuil et de tous ceux qui ont participé à ce projet a été extrêmement enrichissant. »* Architecture navale, design italien, savoir-faire aéronautique du groupe, c'est bien la réunion de ces mondes, rarement associés, qui donne au projet sa singularité.

Dans le sillage d'un exploit

Ce nouveau chapitre s'écrit dans la continuité d'un exploit. En effet, lors du précédent Vendée Globe, Sébastien Simon avait vu ses espoirs de podium vaciller après la rupture d'un foil, en plein milieu de course. Il devait pourtant reprendre la tête de la flotte avant de boucler l'épreuve à la troisième place. Paul-Henri Dubreuil, président du groupe, en garde un souvenir précis : *« Quand il a cassé son foil quasiment à mi-course, on s'est dit que le podium s'éloignait. Et puis on a vu cette combativité incroyable : malgré son avarie, il est même repassé en tête. Sa troisième place est remarquable, mais on sait que Sébastien a l'ambition de gagner un jour le Vendée Globe, et on espère que ce sera avec nous ! Alors on s'est dit : allez, on y retourne. »* De cet épisode est née une dynamique qui dépasse la seule performance sportive. *« Ce nouveau projet est aussi une formidable aventure collective »*, précise le président, qui évoque des collaborateurs ayant fait leur cette aventure, fiers de voir le groupe et ses marques aux avant-postes.

Une histoire de famille

Au-delà de la prouesse technique, au-delà des chiffres et des statistiques, la réalisation du bateau porte témoignage d'une réalité plus intime : celle d'une famille attachée à la mer de longue date. Jean-Paul Dubreuil le reconnaît avec sobriété : *« La mer et les bateaux ont toujours occupé une place particulière dans notre famille, alors devenir le parrain de Groupe Dubreuil 2 a beaucoup de sens pour moi. »* Il ajoute, dans un aveu empreint de pudeur : *« Au fil du temps, nous avons aussi noué avec Sébastien des liens qui dépassent le simple cadre du projet et qui sont devenus presque familiaux. »* Sébastien Simon, natif des Sables d'Olonne, ne cache pas son émotion à l'idée de présenter ce nouveau bateau dans sa ville. *« Toute cette aventure représente pour moi un retour d'expérience incroyable »*, confie-t-il, avant de rappeler que les ambitions du groupe, déjà grandes lors du précédent Vendée Globe, le sont plus encore aujourd'hui. Dans le calendrier du marin, plusieurs échéances sont fixées. Et Jean-Paul Dubreuil n'a pas manqué l'occasion, lors de cette journée, de signifier combien il donnait déjà rendez-vous à Pointe-à-Pitre, lors de l'arrivée de la Route du Rhum. Une première étape qui inaugurera sa carrière en mer.

Vincent GAUTIER

Économie Vendredi 4 septembre, la première pierre d'une usine de 2.200 m² a été posée à Montaigu-Vendée. Un investissement de 10 millions d'euros porté par Edycem, entreprise historique du paysage industriel vendéen.

Une nouvelle usine pour Edycem à Montaigu

Implantée à Montaigu-Vendée depuis plus de 60 ans, l'entreprise Edycem a franchi une nouvelle étape. Vendredi 4 septembre, la première pierre de sa future usine de préfabrication légère, Edycem PPL, a été posée en présence d'Olivier Collin, directeur général d'Edycem, d'Éric Hervouet, maire délégué de Saint-Georges-de-Montaigu, de Florent Limouzin, maire de Montaigu-Vendée, et d'Antoine Chéreau, président de Terres de Montaigu et premier vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire. Annoncé en janvier dernier, l'investissement s'élève à environ 10 millions d'euros, étalés sur plusieurs années. Le chantier, qui s'étend sur 2.200 m², doit s'achever au second semestre 2027. La fabrication des premiers produits est prévue pour la fin de la même année.

Un ancrage territorial revendiqué

Dans le choix des entreprises appelées à intervenir sur le chantier, Edycem a privilégié la proximité. 55 % d'entre elles sont implantées dans les Pays de la Loire et dans le département voisin des Deux-Sèvres, parmi lesquelles l'agence d'architecture Rigolage, le constructeur Roturier ou encore Soful-trap pour les travaux de voirie et réseaux divers. La nouvelle usine, équipée d'une double presse automatisée, portera la capacité de production à 55.000 tonnes par an. Elle doit permettre à Edycem d'élargir son offre de produits pour la voirie et les aménagements urbains, tout en améliorant les conditions de travail de la cinquantaine de collaborateurs du site.



Les élus locaux et les responsables de l'entreprise lors de la pose de la première pierre. *SCEDYCEM*

Le projet se veut aussi vertueux. Le bâtiment, conçu selon les solutions Vitaliss d'Edycem, promet en effet une réduction de l'empreinte carbone de plus de 50 %. Sa toiture accueillera plus de 300 panneaux photovoltaïques, capables de fournir 150 kW crête, entièrement destinés à alimenter la double presse. Les eaux de process seront recyclées à 100 %. À l'heure où l'industrie du bâtiment cherche à concilier production et sobriété, cette réalisation constitue un signal fort. Rendez-vous est pris pour la fin 2027, lorsque les premiers produits sortiront de cette usine où Edycem entend conjuguer performance industrielle et ancrage vendéen.

Vincent GAUTIER

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

CONSTITUTIONS

A2623**857**

MAINGUY IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social :
65 Impasse des Tonneliers,
44430 LE LOROUX BOTTEREAU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 1er septembre 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MAINGUY IMMOBILIER
Siège : 65 Impasse des Tonneliers, 44430 LE LOROUX BOTTEREAU
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger la réalisation de tous types d'opérations se rapportant à l'activité d'agence immobilière, d'administrateur de biens, de syndic de copropriété et plus généralement de toutes opérations ayant pour finalité la réalisation de transactions immobilières ainsi que la gestion desdits biens, lesdites activités comprenant notamment :
- l'intermédiation, l'assistance et le négoce pour le compte de tiers relatif à tous types d'opérations immobilières et plus particulièrement à l'achat, la vente, l'échange, la location ou la sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis ;
- la gestion des syndics de copropriété, comprenant notamment la tenue des assemblées générales ainsi que le suivi des charges relatives l'entretien et l'amélioration de l'immeuble ;
- l'intermédiation, l'assistance et le négoce pour le compte de tiers relatifs aux opérations sur les fonds de commerce comprenant l'achat et la vente de fonds de commerce, de titres de sociétés, la mise en location-gérance de fonds de commerce ou la cession de droit au bail et des immeubles commerciaux ;
- l'intermédiation, l'assistance et le négoce pour le compte de tiers relatifs à la souscription, l'achat, la vente d'actions ou de parts de sociétés immobilières donnant vocation à une attribution de locaux en jouissance ou en propriété ;
- l'intermédiation, l'assistance et le négoce pour le compte de tiers relatifs à l'achat, la vente de titres de sociétés lorsque l'actif social comprend un immeuble ou un fonds de commerce ;
- la gestion immobilière, comprenant notamment la recherche d'un locataire, la réalisation d'états des lieux, et la rédaction de baux ;
- la conclusion de tout contrat de jouissance d'immeuble à temps partagé et la gestion desdits immeubles ;
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- l'activité de holding, la prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres avec notamment vocation de promouvoir et d'aider à la réalisation de leurs objectifs économiques par toutes prestations de services spécifiques ;
- l'animation et le contrôle des filiales
- la gestion de société,
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle ;
- la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles,
- l'exercice de mandats sociaux dans les sociétés filiales ou autres, la réalisation de prestations administratives, techniques ou intellectuelles ;
- la propriété, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;
- la prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres de sociétés ayants pour objet la propriété immobilière ;
- la conclusion de tous types de contrats et placements en vue de gérer la trésorerie de la société et notamment la souscription de bons de capitalisation ;
- La souscription de titres de FCPI ou de tout autre produit d'investissement immobilier ou mobilier ;
- Gestion patrimoniale mobilière et immobilière ;
- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Madame Julie Frédérique DURAND,
Née le 7 juillet 2000
De nationalité française,
Demeurant 65 impasse des Tonneliers, 44430 LE LOROUX BOTTEREAU,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES

POUR AVIS
Le Président

A2623**960**

CONSTITUTION - SCI MAGS

MAGS

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 RUE DE BREHANY
Z.A DE VILLEJAMES,
44350 GUERANDE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01 septembre 2026 à GUERANDE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **MAGS** Siège social : 10 RUE DE BREHANY Z.A DE VILLEJAMES, 44350 GUERANDE. Objet social : - l'achat, la vente, la gestion, la location et l'entretien d'immeubles bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers dont elle est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location, - l'obtention de toute ouverture de crédit ou de prêt, la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier ainsi que l'apport de toute garantie aux engagements financiers des associés en vue de permettre la réalisation de l'objet social, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Gabriel MAGUERO, né le 29 janvier 1992 à SAINT NAZAIRE demeurant 12 TREBREZAN 44350 ST MOLF, Monsieur Rémi MAGUERO, né le 03 novembre 1984 à GUERANDE demeurant 722 KERAMPION 44410 ST LYPHARD. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ST NAZAIRE. Pour avis La Gérance

---

A2624**124**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Eric BALLEREAU, notaire à NOZAY (44170), 13, route de Nantes, le 24 août 2026, il a été constitué la société civile immobilière dénommée **Le Moulin Guillot**.
Siège social : 2, place de la Gare, 44170 Nozay.
Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles.
Durée : 99 années.
Capital social : 1.000 euros.
Montant des apports en numéraire : 1.000 euros.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts à l'unanimité des associés.
Gérants :
1°) Monsieur Olivier GENESTE, demeurant 2, place de la Gare, 44170 Nozay et
2°) Madame Isabelle PROVOST, demeurant 2, place de la Gare, 44170 Nozay
La société sera immatriculée au RCS NANTES.

Pour avis et mention.
Me Eric BALLEREAU, notaire

DIVERS

A2623**879**

Suivant décisions en date du 2 septembre 2026, le Président de la société ML DEVELOPPEMENT, SAS au capital de 900.000 € dont le siège est à NANTES (44200) - 1, mail du Front Populaire (825 031 321 RCS NANTES), a corrigé l'erreur matérielle orthographique suivante dans la documentation juridique de la Société :
- Ancienne mention : Mickaël LE GALL ;
- Nouvelle mention : Mikaël LE GALL.
Les articles 7 et 27 des statuts relatifs aux apports et à la nomination du Président sont modifiés en conséquence.

Pour avis.

A2623**765**

Rectificatif à l'annonce publiée dans L'Echo de l'Ouest du 28/08/2026 concernant HALIDI TRANSPORT INTERNATIONAL. Il fallait lire :
Vente de véhicules lourds (Poids lourds) et utilitaires neufs et d'occasion.
Vente de pneus neufs et d'occasion.
Location de véhicules.
Transport routier de marchandises et de déménagement, commissionnaire en transport.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2624**328**

François BAZIN - Pierre AUDOUIN
Notaires associés
40, rue du Vignoble – B.P.3
44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître BAZIN François, notaire à SAINT JULIEN DE CONCELLES (44450), le 01/09/2026.
M. VINET Jacques et Mme PETARD Monique demeurant ensemble 327 rue de l'Ilette, l'Orcelière, 44430 LE LOROUX BOTTEREAU, mariés le 22/04/1968 à LE LOROUX BOTTEREAU (44430) sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître BAZIN François, notaire à SAINT JULIEN DE CONCELLES (44450) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Me BAZIN

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2624**026**

CERFRANCE LOT
430 AV JEAN JAURES
46000 Cahors

COZ LUCATH
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 120 000 euros
Siège social : 9 Rue de la Prée
44770 PREFAILLES
Siège de liquidation : 1032 Route de Vire
46700 DURAVEL
492 594 692 RCS ST NAZAIRE
AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION
L'Assemblée Générale réunie le 09/07/2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jean-Luc GAUD, demeurant 1032 Route de Vire, 46700 DURAVEL, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ST NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2623**932**

AU FIL DES SAISONS

SARL au capital de 3 000 €

Siège social : 20 PLACE CHARLES DE GAULLE

44330 VALLET

RCS de NANTES n°801 781 048

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision de l'AGE en date du 02/06/2026, il a été décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à VALLET (44330), 20 PLACE CHARLES DE GAULLE, il sera à compter du 01/06/2026, fixé à PORNIC (44210), 4bis et 4ter rue du Marechal Leclerc.
- Gérante : Mme LARDIERE LAURE 4bis rue du Marechal Leclerc 44210 PORNIC
Radiation du RCS de NANTES et immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

LARDIERE Laure

A2623**868**

GOUY-GUITTENY

Par décisions du 31 juillet 2026, l'associé unique de la société GOUY-GUITTENY, SAS, capital : 38.112,25 €, siège social : Le Coin aux Rats 44680 SAINT-MARS-DE-COUTAIS, 320 517 873 RCS NANTES, a (i) pris acte de la démission de Monsieur Olivier GUITTENY, demeurant 13 ter rue Saint Anne du Vigneau - 44680 SAINT-MARS-DE-COUTAIS de ses fonctions de Président, à compter du 30 juillet 2026 inclus, et (ii) pris acte de la nomination de la société FIDES CAPITAL (107.807.240 RCS NANTES), dont le siège social se situe 13 ter rue Saint Anne du Vigneau - 44680 SAINT-MARS-DE-COUTAIS, en qualité de Président de la Société.

A2623**934**

AU FIL DES SAISONS

SARL au capital de 3 000 €

Siège social : 20 PLACE CHARLES DE GAULLE

44330 VALLET

RCS de NANTES n°801 781 048

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision de l'AGE en date du 02/06/2026, il a été décidé à compter du 01/06/2026 de transferer le siège social au 4bis et 4ter rue du Maréchal Leclerc, 44210 PORNIC.
Radiation du RCS de NANTES et immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

LAURE LARDIERE

A2623**858**

SARL ATLANTIK HOME

SARL au capital de 4 000 euros

Siège social : 359 Route de Sainte Luce
44300 NANTES

537 552 069 RCS NANTES

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/09/2026, il a été décidé de transférer le siège social au 4 Impasse des Pinsons 44140 LE BIGNON à compter du 02/09/2026.

Modification au RCS de NANTES.

DISSOLUTIONS

A2624**375**

SCI ALYVER

SCI au capital de 1 100 €

Siège social : 6 RUE DE LA GARE

44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES

RCS de NANTES n°509 306 452

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 22/07/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22/07/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. CARROUER Yves, demeurant 6 rue de la Forêt 44130 BLAIN et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Vendée

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2624**031**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI S.L.B.

SCI au capital social de 30 489.80 Euros
Siège social : 2 rue des Barrières
85100 Les Sables d'Olonne
RCS LA ROCHE SUR YON
N° 382 374 478

L'Assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2026 a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 mai 2026.
La société sera radiée au RCS de la Roche sur yon.

Pour avis.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2624**188**

Jérome LOEVENBRUCK et Emmanuel LAFOUGE
Notaires Associés

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Cécile GUIBERT, Notaire au sein de la SCP «Jérôme LŒVENBRUCK et Emmanuel LAFOUGE, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à CHANTONNAY (Vendée), 29 Rue Nationale**, CRPCEN 85006, le 1er septembre 2026 a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens contenant une société d'acquêts entre :
Mr Alexandre Jean-Loup **BANCHEREAU** et Mme Jessica Louisette Monique **VERDIER**, demeurant à CHANTONNAY (85110) 4 rue de la Métairie La Tabarière.
Nés savoir : Mr à CHOLET (49300) le 19 juillet 1989, Mme à ANGERS (49000) le 16 juin 1990.
Mariés à la mairie de CHANTONNAY (85110) le 3 septembre 2016 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable sans modification depuis lors.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

FUSION

A2623**454**

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

LES DUCHESSES DE LORRAINE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 16 rue de la Tour, ZI SUD
85150 LES ACHARDS
848 809 398 RCS LA ROCHE SUR YON

Le traité de fusion établi le 22/06/2026 avec LES DUCHESSES DE LORRAINE, société absorbée, société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros ayant siège 16 rue de la Tour, ZI SUD 85150 LES ACHARDS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 848 809 398, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 08/07/2026.
Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 28/08/2026.
PRODUITS DE REVETEMENT DU BATIMENT, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 2 200 000 euros ayant siège ZI sud la Mothe Achard, 16 rue de la Tour 85150 LES ACHARDS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 303 789 127, étant propriétaire de la totalité des actions émises par LES DUCHESSES DE LORRAINE depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, LES DUCHESSES DE LORRAINE, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.
Pour avis, le représentant légal

A2624**168**

SCI LES ROSES

SCI au capital de 13.278,31 euros
Siège social : 108 La Basse Domangère
85310 NESMY
414.618.900 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Suivant acte du 31 août 2026, les associés de la société GT 2000 (RCS LA ROCHE SUR YON 402.024.368) ont :

- approuvé le projet de fusion établi le 30 juin 2026 avec la société SCI LES ROSES et les apports effectués ainsi que l'augmentation de capital social en découlant pour la société GT 2000

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet, sur le plan juridique, le 31 août 2026, étant précisé que du point de vue comptable et fiscal, la date d'effet est fixée au 1er janvier 2026.

La société SCI LES ROSES a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Ces décisions prennent effet au 31 août 2026.

Pour avis.

A2623**455**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

PRODUITS DE REVETEMENT DU BATIMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 2 200 000 euros
Siège social : ZI sud la Mothe Achard, 16 rue de la Tour
85150 LES ACHARDS
303 789 127 RCS LA ROCHE SUR YON

Le traité de fusion établi le 22/06/2026 avec LES DUCHESSES DE LORRAINE, société absorbée, société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros ayant siège 16 rue de la Tour, ZI SUD 85150 LES ACHARDS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 848 809 398, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 08/07/2026.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 28/08/2026.

PRODUITS DE REVETEMENT DU BATIMENT, étant propriétaire de la totalité des actions émises par LES DUCHESSES DE LORRAINE depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, LES DUCHESSES DE LORRAINE a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Mention sera faite au greffe de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis, le représentant légal

A2623**458**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

PRODUITS DE REVETEMENT DU BATIMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 2 200 000 euros
Siège social : ZI sud la Mothe Achard, 16 rue de la Tour
85150 LES ACHARDS
303 789 127 RCS LA ROCHE-SUR-YON

Le traité de fusion établi le 22/06/2026 avec AUDRALEX, société absorbée, société par actions simplifiée au capital de 800 euros ayant siège 16 rue de la Tour la Mothe Achards 85150 LES ACHARDS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 444 097 117, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 08/07/2026.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 28/08/2026.

PRODUITS DE REVETEMENT DU BATIMENT, étant propriétaire de la totalité des actions émises par AUDRALEX depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, AUDRALEX a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Mention sera faite au greffe de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis, le représentant légal

A2623**453**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

AUDRALEX

Société par actions simplifiée
au capital de 800 euros
Siège social : 16 rue de la Tour la Mothe Achard
85150 LES ACHARDS
444 097 117 RCS LA ROCHE SUR YON

Le traité de fusion établi le 22/06/2026 avec AUDRALEX, société absorbée, société par actions simplifiée au capital de 800 €, ayant son siège social 16 rue de la Tour la Mothe Achard 85150 LES ACHARDS, immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 444 097 117, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 08/07/2026.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 28/08/2026.

PRODUITS DE REVETEMENT DU BATIMENT, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 2 200 000 euros ayant siège ZI sud la Mothe Achard, 16 rue de la Tour 85150 LES ACHARDS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 303 789 127, étant propriétaire de la totalité des actions émises par AUDRALEX depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, AUDRALEX, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

A2623**938**

BALLOT
SAS au capital de 300000 €
Siège social :
4 rue de la motte 85390 Mouilleron-Saint-Germain
908 501 166 RCS de La-Roche-sur-Yon
Aux termes de l'AGE en date du 24/08/2026 les associés ont décidé d'étendre l'objet social à : Travaux de carrosserie, tôlerie, peinture, sellerie et mécanique sur véhicules de toute nature, ainsi que la fabrication et la restauration de véhicules de collection
Mention au RCS de La-Roche-sur-Yon

A2624**043**

ORHIZON

EURL au capital de 100 €

Siège social : 44 RUE DES NARCISSES

85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ

RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°939 270 625

AVIS DE MODIFICATION

En date du 07/09/2026, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement ORHIZON qui devient à compter du 07/09/2026 :
ORAE
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

DISSOLUTIONS

A2623**570**

DISSOLUTION

SCI DES DUNES BLEUES

SCI au capital social de 300 Euros
Siège social : 374 allée des Alezans
85150 SAINTE FOY
RCS La Roche sur yon n° 452 171 523

L'Assemblée générale extraordinaire du 31 aout 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. M. Laurian DELIERE demeurant 374 allée des Alezans 85150 Sainte Foy, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur. Mention sera faite au RCS de la Roche sur yon.

Pour avis.

A2623**912**

DISSOLUTION

PLIMARINE

SCI
au capital social de 1 000 Euros
Siège social :
13 impasse Théodore Géricault
85180 LES SABLES D'OLONNE
RCS La Roche sur yon n° 982 472 888

L'Assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. M. Jean-Michel PLISSONNEAU demeurant 13 impasse Théodore Géricault 85180 Les Sables d'Olonne a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur. Mention sera faite au RCS de la Roche sur yon.

Pour avis.

A2623**452**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

HP SAILING

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 rue de la Tour
85150 LES ACHARDS
982 782 427 RCS LA ROCHE SUR YON

Le traité de fusion établi le 24/06/2026 avec HP SAILING, société absorbée, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros ayant siège 16 rue de la Tour 85150 LES ACHARDS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 982 782 427, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 08/07/2026.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 28/08/2026.

PRODUITS DE REVETEMENT DU BATIMENT, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 2 200 000 euros ayant siège ZI sud la Mothe Achard, 16 rue de la Tour 85150 LES ACHARDS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 303 789 127, étant propriétaire de la totalité des actions émises par HP SAILING depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, HP SAILING, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis, le représentant légal

A2623**459**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

PRODUITS DE REVETEMENT DU BATIMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 2 200 000 euros
Siège social : ZI sud la Mothe Achard, 16 rue de la Tour
85150 LES ACHARDS
303 789 127 RCS LA ROCHE-SUR-YON

Le traité de fusion établi le 24/06/2026 avec HP SAILING, société absorbée, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros ayant siège 16 rue de la Tour 85150 LES ACHARDS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 982 782 427, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 08/07/2026.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 28/08/2026.

PRODUITS DE REVETEMENT DU BATIMENT, étant propriétaire de la totalité des actions émises par HP SAILING depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, HP SAILING a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Mention sera faite au greffe de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis, le représentant légal

MODIFICATIONS

A2624**173**

GT 2000

SAS au capital de 115.368,76 euros
Siège social : 500 Le Brûlot de Saint Marc
85000 LA ROCHE SUR YON
402.024.368 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Suivant acte du 31 août 2026, les associés ont :

- approuvé le projet de fusion établi le 30 juin 2026 avec la société SCI LES ROSES Société civile immobilière au capital de 13.278,31 euros ayant son siège social 108 La Basse Domangère - 85310 NESMY et immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 414.618.900 et les apports effectués ainsi que l'augmentation de capital social qui en découle d'un montant de 120.145,74 euros pour être porté de 115.368,76 euros à 235.514,50 euros par création de 632.346 actions nouvelle de 0,19 euro de valeur nominale.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet, sur le plan juridique, le 31 août 2026, étant précisé que du point de vue comptable et fiscal, la date d'effet est fixée au 1er janvier 2026.

La société SCI LES ROSES a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

- de transférer le siège social de la Société de : 500 Le Brûlot de Saint Marc 85000 LA ROCHE SUR YON au : 8 Boulevard de Lattre de Tassigny 85180 LES SABLES D'OLONNE.

Ces décisions prennent effet au 31 août 2026.

Les articles 4, 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis.

A2623**926**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

ADRIEN DAUPHIN PEINTURE

SARL a associé unique
au capital social de 150 000 Euros
Siège social : 57 rue des Hirondelles
85150 SAINTE FOY
Rcs LA ROCHE SUR YON N° 814 776 449

Par décision de l'associé unique en date du 1er septembre 2026, le siège social a été transféré au 19 rue Henri Farman - 85180 Les Sables d'Olonne, à compter du même jour. Les statuts sont modifiés en conséquence. Mention au RCS de la Roche sur yon.

Pour avis.

A2624**049**

DISSOLUTION

LAURA

SCI au capital social de 3 049 Euros
Siège social : 7 rue de l'Acheneau
85470 BRETIGNOLLES SUR MER
RCS La Roche sur yon n° 402 834 154

L'Assemblée générale extraordinaire du 31 aout 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
M. Fabrice BESSONNET demeurant 7 rue de l'Acheneau 85470 Bretignolles sur mer a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur.
Mention sera faite au RCS de la Roche sur Yon.

Pour avis.

A2623**848**

AVIS DE MODIFICATIONS

GROUPE GP INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 340 770 euros
Siège social :
107 route de Notre Dame de Monts
85160 SAINT JEAN DE MONTS
810 341 347 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 août 2026, il résulte que Madame Maria De Lurdes BAPTISTA CAETANO, demeurant 107 route de Notre-Dame-de-Monts, 85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Philippe GICQUEL, démissionnaire, à compter du 1er août 2026. Madame Maria De Lurdes BAPTISTA CAETANO a démissionné, à compter du 1er août 2026, de ses fonctions de Directrice Générale sans qu'elle soit remplacée.

Aux termes d'une délibération en date du 18 août 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée GROUPE GP INVEST a décidé de transférer le siège social du 37 Impasse du Petit Brandeau, 85300 LE PERRIER au 107 route de Notre Dame de Monts, 85160 ST JEAN DE MONTS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2623**922**

Préfet de la Vendée

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

SYNDICAT MIXTE TRIVALIS -
Autorisation environnementale : création des casiers CB18 à CB22 sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de Tallud-Sainte-Gemme Dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés - Mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique

En exécution de l'arrêté préfectoral n°2026-DCPATE-480 du 26 août 2026, les demandes du syndicat mixte TRIVALIS pour obtenir l'autorisation environnementale pour la création des casiers CB18 à CB22 sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de Tallud-Sainte-Gemme, pour la dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés au titre des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement, et pour la mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique, sont soumises à une enquête publique unique dans les communes de Tallud-SainteGemme, siège de l'enquête, et de la MeilleraieTillay, pendant 36 jours consécutifs, du lundi 28 septembre 2026 à 9h00 au lundi 2 novembre 2026 à 19h00 inclus.
Pendant l'enquête publique unique, le public peut prendre connaissance du dossier (étude d'impact, étude de dangers, avis de l'autorité environnementale, demande de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés, demande de mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique), et formuler ses observations sur un registre ouvert en mairies de Tallud-Sainte-Gemme et de la Meilleraie-Tillay, aux jours et aux heures habituels d'ouverture de ces mairies. Le dossier y est également consultable gratuitement, sur un poste informatique mis à la disposition du public pendant ces mêmes horaires et pendant la durée de l'enquête.
Le résumé non-technique de l'étude d'impact, la note de présentation non-technique, le dossier de demande de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés, la notice de présentation relative à la mise à jour du périmètredes servitudes d'utilité publique et l'avis de l'autorité environnementale sont consultables sur le site internet des services de l'État en Vendée (www.vendee.gouv.fr / rubrique «Publications/Enquêtes publiques» / Commune de Tallud-Sainte-Gemme), quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant la durée de celle-ci. L'ensemble du dossier est consultable pendant la durée de l'enquête, du 28 septembre 2026 au 2 novembre 2026 sur ce même site internet.
Mme Anne-Claire MAUGRION est nommée commissaire enquêtrice par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à l'enquête. En cas d'empêchement, l'enquête sera assurée par M. Jean-Yves ALBERT, nommé suppléant. Elle recevra en personne les observations du public, écrites ou orales, en mairie de la manière suivante :
- lundi 28 septembre 2026 de 9h00 (heure d'ouverture de l'enquête) à 12h00, en mairie de Tallud-Sainte-Gemme ;
- jeudi 8 octobre 2026 de 9h00 à 12h00, en mairie de Tallud-Sainte-Gemme ;
- mercredi 21 octobre 2026 de 9h00 à 12h00, en mairie de Tallud-Sainte-Gemme ;
- mardi 27 octobre 2026 de 14h00 à 18h00, en maire de la Meilleraie-Tillay ;
- lundi 2 novembre 2026 de 16h30 à 19h00 (heure de clôture de l'enquête), en mairie de TalludSainte-Gemme.
Les observations peuvent également être adressées : - par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête : Mairie de Tallud-Sainte-Gemme 1 rue Réaumur, 85390 Tallud-Sainte-Gemme, - par mail, à l'attention du commissaire enquêteur : enquetepublique.vendee1@orange.fr. Les observations émises par voie électronique seront accessibles pendant la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'État en Vendée susmentionné.
Afin d'être prises en compte, toutes ces observations et propositions doivent impérativement parvenir pendant la période stricte de l'enquête publique unique.
Des informations complémentaires sur le dossier peuvent être obtenues auprès de Monsieur le Président de TRIVALIS, par mail : contact@trivalis.fr.
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont consultables en préfecture, en mairies de Tallud-Sainte-Gemme et de la Meilleraie-Tillay, et sur le site internet des services de l'État en Vendée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Courrier Français — Hebdomadaire régional
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE — Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Alexandre TRIPLON
06 98 32 32 97 | a.triplon@alcregie.com

A2623**941**

Préfecture de la Vendée
Avis d'enquête publique unique

SYNDICAT MIXTE TRIVALIS autorisation environnementale : création des casiers CB16 à CB22 sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de Sainte-Flaive-des-Loups - dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés et mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique

En exécution de l'arrêté préfectoral n°2026-DCPATE-482 du 26 août 2026 les demandes du syndicat mixte TRIVALIS, pour obtenir l'autorisation environnementale à la création des casiers CB16 à CB22 sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de Sainte-Flaive-des-Loups, pour la dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés au titre des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement, et pour la mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique instituées autour de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Sainte-Flaive-des-Loups, sont soumises à une enquête publique unique dans les communes de Sainte-Flaive-des-Loups, siège de l'enquête, et d'Aubigny-Les Clouzeaux pendant 33 jours consécutifs, du lundi 28 septembre 2026 à 9h00 au vendredi 30 octobre 2026 à 17h00 inclus.

Pendant l'enquête publique unique, le public peut prendre connaissance de ce dossier (étude d'impact, étude de dangers, avis de l'autorité environnementale, demande de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés, demande de mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique), et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Sainte-Flaive-des-Loups et en mairie annexe des Clouzeaux, aux jours et aux heures habituels d'ouverture de ces mairies. Le dossier y est également consultable gratuitement, sur un poste informatique mis à la disposition du public pendant ces mêmes horaires et pendant la durée de l'enquête.

Le résumé non technique de l'étude d'impact, la note de présentation, l'avis de l'autorité environnementale, le dossier de demande de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés au titre des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement ainsi que la notice de présentation relative à la mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique sont consultables sur le site internet des services de l'État en Vendée (à l'adresse suivante : www.vendee.gouv.fr (rubrique Publications Enquêtes publiques Commune de Sainte-Flaive-des-Loups), quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant la durée de celle-ci. L'ensemble du dossier est consultable pendant la durée de l'enquête, du 28 septembre 2026 au 30 octobre 2026 sur ce même site internet.

M. Jean-Yves ALBERT est nommé commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à l'enquête. En cas d'empêchement, l'enquête sera assurée par M. Denis GALLOIS, nommé suppléant.

Il recevra en personne les observations du public, écrites ou orales, en mairie de Sainte-Flaive-des-Loups le lundi 28 septembre 2026 de 9h00 (heure d'ouverture de l'enquête) à 12h00, le mercredi 7 octobre 2026 de 9h00 à 12h00, le vendredi 16 octobre 2026 de 14h00 à 17h00, le vendredi 30 octobre 2026 de 14h00 à 17h00 (heure de clôture de l'enquête) et en mairie annexe des Clouzeaux le-mercredi 21 octobre 2026 de 9h00 à 12h00.

Les observations peuvent également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, en mairie, 11, rue de la Mairie, 85150 Sainte-Flaive-des-Loups, ou par mail, à l'attention du commissaire enquêteur : enquete-publique.vendee-1@orange.fr

Les observations émises par voie électronique seront accessibles pendant la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'État en Vendée susmentionné.

Afin d'être prises en compte, toutes ces observations et propositions doivent impérativement parvenir pendant la période stricte de l'enquête publique unique.

Des informations complémentaires sur le dossier peuvent être obtenues auprès de Monsieur le Président de Trivalis, mail : contact@trivalis.fr.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont consultables en préfecture, en mairie de Sainte-Flaive-des-Loups et en mairie annexe des Clouzeaux, et sur le site internet des services de l'État en Vendée pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le préfet de la Vendée statuera par une autorisation, éventuellement assortie du respect de prescription, ou par un refus sur les demandes d'autorisation environnementale, de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés au titre des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement et de mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique.

A2623**940**

Préfecture de la Vendée
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Syndicat mixte TRIVALIS - autorisation environnementale : création des casiers CB15 à CB17 sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de St-Christophe-du-Ligneron dérogation exceptionnelle espèces et habitats protégés - mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique

En exécution de l'arrêté préfectoral n°2026-DCPATE-478 du 26 août 2026 les demandes du syndicat mixte TRIVALIS pour obtenir l'autorisation environnementale de création, à Saint-Christophe-du-Ligneron, des casiers CB15 à CB17 sur l'installation de stockage de déchets non dangereux, pour la dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés au titre des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement, et pour la mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique, sont soumises à une enquête publique unique dans la commune de Saint-Christophe-du-Ligneron, siège de l'enquête, et de Falleron, pendant 31 jours consécutifs, du lundi 28 septembre 2026 à 9h00 au mercredi 28 octobre 2026 à 17h30 inclus.

Pendant l'enquête publique unique, le public peut prendre connaissance de ce dossier, (étude d'impact, étude de dangers, avis de l'autorité environnementale, demande de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés, demande de mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique), et formuler ses observations sur un registre ouvert en mairies de Saint-Christophe-du-Ligneron et de Falleron, aux jours et aux heures habituels d'ouverture de la mairie concernée. Le dossier y est également consultable gratuitement, sur un poste informatique mis à la disposition du public pendant ces mêmes horaires et pendant la durée de l'enquête.

Le résumé non technique de l'étude d'impact, la note de présentation, l'avis de l'autorité environnementale, le dossier de demande de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés ainsi que la notice de présentation relative à la mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique sont consultables sur le site internet des services de l'État en Vendée, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique unique et pendant la durée de celle-ci. L'ensemble du dossier est consultable pendant la durée de l'enquête, du 28 septembre 2026 au 28 octobre 2026 sur le site internet des services de l'État en Vendée, (à l'adresse suivante : www.vendee.gouv.fr rubrique Publications Enquêtes publiques Commune de St-Christophe-du-Ligneron).

M. Jean-Jacques FERRE est nommé commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à l'enquête. En cas d'empêchement, l'enquête sera assurée par M. Jacques DUTOUR, nommé suppléant.

Il recevra en personne les observations du public, écrites ou orales, en mairie de Saint-Christophe-du-Ligneron : le lundi 28 septembre de 9h00 (heure d'ouverture de l'enquête) à 12h00 ; le jeudi 8 octobre de 9h00 à 12h00 ; le vendredi 16 octobre de 14h00 à 17h00 ; le mercredi 28 octobre de 13h30 à 17h30 (heure de clôture).

Il recevra en personne les observations du public en mairie de Falleron le mardi 20 octobre de 9h00 à 12h00.

Les observations peuvent également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, en mairie, 6 place de la Mairie, 85670 Saint-Christophe-du-Ligneron, ou par mail, à l'attention du commissaire enquêteur : enquetepublique.vendee3@orange.fr.

Les observations émises par voie électronique seront accessibles pendant la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'État en Vendée susmentionné.

Afin d'être prises en compte, toutes ces observations et propositions doivent impérativement parvenir pendant la période stricte de l'enquête publique unique.

Des informations complémentaires sur le dossier peuvent être obtenues auprès de Monsieur le Président de TRIVALIS, mail : contact@trivalis.fr.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont consultables en préfecture, en mairies de Saint-Christophe-du-Ligneron, de Falleron et sur le site internet des services de l'État en Vendée pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le préfet de la Vendée statuera par une autorisation, éventuellement assortie du respect de prescription, ou par un refus sur les demandes d'autorisation environnementale, de dérogation exceptionnelle relative aux espèces et aux habitats protégés au titre des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement et de mise à jour du périmètre des servitudes d'utilité publique.

Destination Santé

Pourquoi est-on daltonien ?

Le daltonisme ne signifie pas que l'on ne voit aucune couleur. Il correspond à une anomalie de la vision des couleurs, qui rend certaines teintes plus difficiles à distinguer, le plus souvent le rouge et le vert.

Ce trouble est lié au fonctionnement des cônes, des cellules de la rétine spécialisées dans la perception des couleurs. Chez une personne ayant une vision habituelle, trois types de cônes, sensibles à différentes longueurs d'onde, permettent au cerveau de distinguer une grande variété de couleurs. Chez une personne daltonienne, l'un de ces systèmes peut être absent, moins sensible ou présenter une sensibilité modifiée.

La forme rouge-vert, la plus fréquente, est généralement d'origine génétique et liée au chromosome X. Elle touche ainsi beaucoup plus souvent les hommes que les femmes. Plus rarement, le daltonisme peut concerner la perception du bleu et du jaune ou prendre des formes plus sévères. Il peut aussi être acquis au cours de la vie, notamment en lien avec une maladie de l'œil, une atteinte du nerf optique ou certaines lésions cérébrales.

Le daltonisme peut être dépisté grâce à des tests de vision des couleurs, comme le test d'Ishihara, qui utilise des planches de petits points colorés. Généralement sans conséquence sur la santé de l'œil, il peut toutefois compliquer certaines activités du quotidien nécessitant de distinguer des couleurs.

Sommeil : ni trop, ni trop peu

Dormir moins de six heures par nuit, mais aussi plus de huit heures, serait associé à un vieillissement biologique plus rapide. Une vaste étude publiée dans Nature, menée auprès d'environ 500 000 participants de la UK Biobank, montre une courbe en U : les signes de vieillissement biologique étaient les moins marqués chez les personnes dormant entre 6 h 24 et 7 h 48 par nuit.

Les chercheurs de l'Université Columbia ont également observé des associations entre la durée du sommeil et différents problèmes de santé, notamment la dépression, les troubles anxieux, l'obésité, le diabète de type 2, l'hypertension et certaines maladies cardiovasculaires ou respiratoires. Ces résultats ne permettent toutefois pas d'affirmer qu'un sommeil trop court ou trop long provoque directement un vieillissement accéléré. Un sommeil prolongé peut notamment être le signe d'un problème de santé déjà présent, tandis que certaines maladies peuvent elles-mêmes perturber le sommeil.

CAR-T : une exposition pour mieux comprendre ce traitement innovant

Les thérapies CAR-T représentent une avancée majeure contre certains cancers du sang. Elles consistent à reprogrammer les propres cellules immunitaires du patient pour qu'elles reconnaissent et détruisent les cellules cancéreuses. *« Les thérapies CAR-T constituent une véritable révolution thérapeutique, car elles utilisent les capacités naturelles du système immunitaire pour lutter contre le cancer »*, explique le Dr Arthur Bobin, maître de conférences des universités-praticien hospitalier au CHU de Poitiers. *« Les lymphocytes T sont prélevés chez le patient, puis modifiés en laboratoire afin qu'ils reconnaissent spécifiquement les cellules tumorales avant d'être réinjectés. On obtient ainsi des cellules beaucoup plus efficaces, capables de cibler précisément les cellules cancéreuses. »*

Aujourd'hui, les CAR-T sont notamment utilisées dans certains lymphomes, les leucémies aiguës lymphoblastiques et, dans le myélome multiple, principalement chez des patients ayant déjà connu plusieurs rechutes. Pourtant, cette innovation reste largement méconnue : seuls 15 % des Français déclarent en avoir entendu parler et 7 % savent qu'il s'agit d'un traitement contre le cancer.

Pour rendre cette technologie plus concrète, Bristol Myers Squibb, avec les associations de patients AF3M et ELLyE et le Dr Bobin, propose « CAR-T en miniature », une exposition immersive qui reconstitue les six étapes clés du parcours de soins grâce à des maquettes. *« Cette exposition permet de matérialiser chaque étape du parcours, du prélèvement des cellules jusqu'à leur réinjection, afin de mieux comprendre ce traitement et de rassurer les patients comme leurs proches »*, souligne le Dr Bobin. L'exposition poursuivra sa tournée dans près de dix villes françaises jusqu'à la fin de l'année 2026.

L'Association Française des Malades du Myélome Multiple (AF3M), Ensemble Leucémie Lymphome Espoir (ELLyE) apportent à cette initiative la voix des patients et de leurs proches, en soulignant le besoin d'une information claire et rassurante sur un parcours de soins encore méconnu. Leur implication contribue à rendre cette innovation plus accessible, en tenant compte des questions, des attentes et des besoins d'accompagnement des personnes concernées.



Madhourse - Phovoir

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !

RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :

WWW.DESTINATIONSANTE.COM

destinationsanté
L'information santé au quotidien

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**


© 2023 Stadenn Prod / Manchester Films

Second tour

À sept mois des élections présidentielles, France 2 nous propose une satire de circonstances à travers *Second tour*, une comédie d'Albert Dupontel, sortie en 2023. Nous voici en pleine campagne. Alors que Mademoiselle Pove, jouée par Cécile De France, a été reléguée à la rubrique foot après s'être attiré les foudres de sa direction pour ses enquêtes politiques trop critiques, la journaliste profite d'un concours de circonstances pour refaire surface et couvrir l'entre-deux tours. Bien décidée à rendre cette campagne soporifique plus palpitante, elle s'intéresse particulièrement à Pierre-Henry Mercier (campé par Albert Dupontel), favori de l'élection et héritier d'une puissante famille dont l'ascension politique lui semble trop soudaine pour être honnête. Épaulée par son caméraman Gus (Nicolas Marié), elle entreprend de fouiller le passé du candidat qu'elle a connu à l'adolescence. Son enquête va s'avérer aussi passionnante que dangereuse, jusqu'à la découverte d'un improbable pot aux roses…

Albert Dupontel démontre sa façon bien à lui de critiquer le système en place. Se défendant de tout brûlot politique, le cinéaste nous révélait lors d'une avant-première que *Second tour* était *« parti d'une idée saugrenue »* pour aboutir à *« une enquête footballistique hautement improbable »*. Le réalisateur construit ici une farce ubuesque autour d'un personnage héroïque, tout en faisant écho aux enjeux climatiques.

Dimanche 13, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

Lena Situations à l'Accor Arena Paris
Le 31 août, la YouTubeuse Lena Situations se produisait à l'Accor Arena de Paris devant 20 000 spectateurs pour clôturer les dix saisons de ses célèbres vlogs d'août, son programme emblématique diffusé chaque été depuis 2017. France 2 nous invite à découvrir cette soirée riche en surprises et en invités.
Samedi 12, France 2, 23 h 25

Zone interdite
Zone interdite propose une grande enquête au cœur de l'Éducation nationale. Entre témoignages et immersions, les journalistes de l'émission relèvent de nombreux dysfonctionnements : absence des professeurs, problèmes de recrutement et multiples agressions.
Dimanche 13, M6, 21 h 10

Légitime Défense - L'affaire de la route toxique
Cette nouvelle enquête du journaliste Martin Boudot, en collaboration avec l'avocate en droit de l'environnement Louise Tschanz, dénonce une pollution encore trop peu connue : celle de l'usure des pneus. À chaque kilomètre parcouru sur le bitume, des milliards de particules fines de plastique sont rejetées dans la nature.
Lundi 14, France 5, 21 h 05

SAMEDI


The Voice Kids, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
23.30 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
THE FLOOR, À LA CONQUÊTE DU SOL
23.25 Lena Situations à l'Accor Arena Paris
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À CHÂTEAU-THIERRY
22.40 Meurtres à Orléans, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : RC TOULON / STADE ROCHELAIS
Top 14. 2e journée.
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.10 Insaisissables 3, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.35 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
POMPÉI : LA VILLA DE POPPÉE ET NÉRON
22.25 La cité des plaisirs de Néron, doc.

DIMANCHE


Le parrain, Arte

TF1
21.10 FILM
QU'EST-CE QU'ON A TOUS FAIT AU BON DIEU ?
23.05 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
SECOND TOUR
Avec Cécile de France
22.45 Le Comte de Monte-Cristo, série
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
BROKENWOOD
22.40 Brokenwood, série
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : STADE TOULOUSAIN / UNION BORDEAUX-BEGLES
Top 14. 2e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Smashing Machine, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
MAO, LE DERNIER EMPEREUR 10
22.55 Le roi de Shanghaï, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
23.10 #metoo Scolaire - Après Bétharram, Ils Brisent le Silence, doc.
ARTE
21.00 FILM
LE PARRAIN
23.50 Corleone, le parrain des parrains, doc.

LUNDI


Apollo Has Fallen, Canal+

TF1
21.10 TÉLÉFILM
LA CIBLE 10
Avec Tomer Sisley
23.15 New York Unité Spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA MÈRE ET L'ASSASSIN
22.50 Sambre, série
FRANCE 3
21.10 FILM
LES SEPT MERCENAIRES 10
Avec Sean Boyd
23.20 Le bon, la brute et le truand, film
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 10
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
22.40 Running Man, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LÉGITIME DÉFENSE
L'affaire de la route toxique
21.55 Vert de rage, Armes, l'heritage toxique, , doc.
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
JULIA
Avec Jane Fonda
22.55 Citizen Jane, doc.

MARDI


La stagiaire, France 3

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.30 Ma mère, ton père
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
SAUVONS NOS FORÊTS
Présenté par Léa Salamé, Hugo Clément
23.15 Le monde de Jamy
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
22.55 La stagiaire, série
CANAL+
21.10 FILM
MAIGRET ET LE MORT AMOUREUX
22.30 Emmy Awards septembre 2026, Best of, mag.
23.30 En première ligne, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
CE QUI NOUS TIENT DEBOUT
22.35 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
ULTRA-RICHES – TAXE-MOI (SI TU PEUX !) (1 & 2/2)
22.35 Casse du siècle au Liban, doc.

MERCREDI


Les évaporés, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.45 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES ÉVAPORÉS
Avec Alexia Barlier
22.50 Candice Renoir, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
LE MONUMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2026
Présenté par Stéphane Bern
23.25 Sans filtre, mag.
CANAL+
21.10 FILM
SPLITSVILLE
Avec Michael Angelo Covino
22.50 Classe moyenne, film
FRANCE 5
21.05 DÉBAT
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Tapenard
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
PATRON INCOGNITO
Robert Guillet - Buffalo Grill (1/2)
22.05 Patron incognito, mag.
ARTE
20.55 FILM
TWO LOVERS
De James Gray
Avec Joaquin Phoenix, Gwyneth Paltrow
22.40 James Gray, l'odyssée intérieure, doc.

JEUDI


La chute de Londres, M6

TF1
21.10 TÉLÉFILM
LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE JAUNE 10
23.15 New York, police judiciaire, série
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À COLMAR
22.45 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : UEFA EUROPA LEAGUE
1re journée.
22.55 Soir d'Europe, le debrief, mag.
23.55 Une furieuse envie de vivre, doc.
FRANCE 5
21.05 FILM
LA GUERRE DES GAULES : CÉSAR NOUS A-T-IL MENTI ?
22.40 Expression directe
22.45 C ce soir, mag.
M6
21.10 FILM
LA CHUTE DE LONDRES
22.55 La chute de la Maison Blanche, film
ARTE
20.55 SÉRIE
PRISONNIÈRE 951
Avec Narges Rashidi
22.10 Prisonnière 951, série

VENDREDI


Qui sera le plus nul, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI SERA LE PLUS NUL
Présenté par Camille Combal
22.30 Qui sera le plus nul
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
Avec Corinne Masiero
22.50 Capitaine Marleau
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA CARTE AUX TRÉSORS
Présenté par Stéphane Bern
23.30 La carte aux trésors
CANAL+
21.10 FILM
GOUROU
Avec Pierre Niney
23.10 L'affaire Bojarski, film
FRANCE 5
21.05 FILM
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE
Avec Brad Pitt, Craig Sheffer
23.05 Riviera 76, le Woodstock oublié, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
Présenté par Julien Courbet
23.05 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Alexandra Rapaport
22.30 Céline Dion à l'Eurovision, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

The Floor ★



The Floor : À la conquête du sol est de retour pour une quatrième saison, toujours animée par Cyril Féraud. Cette année, les règles évoluent ! Après trois victoires consécutives, les candidats pourront choisir entre deux avantages stratégiques : obtenir un bonus de 5 secondes supplémentaires pour un prochain duel ou échanger leur catégorie avec celle d'un autre joueur encore en compétition. **Samedi 12, France 2, 21 h 10**

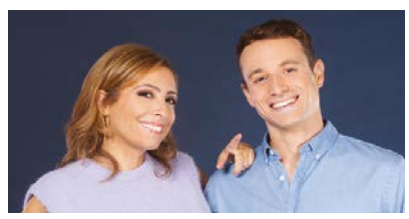
Qu'est-ce qu'on a tous fait au Bon Dieu ? ★

Dans le troisième volet de la saga à succès de Philippe de Chauveron, Claude et Marie s'apprêtent à fêter leurs 40 ans de mariage. Et pour saluer l'événement, leurs quatre gendres décident, avec la complicité de leurs épouses, de faire venir leurs parents respectifs ! Autant de rencontres qui s'annoncent inoubliables… et explosives ! **Dimanche 13, TF1, 21 h 10**

Apollo Has Fallen ★★

Suite de la série *Paris Has Fallen*, elle-même adaptée de la franchise de films *La Chute*, *Apollo Has Fallen* réunit à nouveau Tewfik Jallab et Ritu Arya dans la peau d'agents secrets français et britannique. Ils se retrouvent sur une nouvelle mission lorsqu'un avion est détourné aux larges des côtes libyennes. Cette attaque cache une conspiration bien plus grande de la part d'un mercenaire russe qui a mis au point une arme biologique mortelle… **Lundi 14, Canal+, 21 h 10**

Sauvons nos forêts ★★



Entre les canicules et les mégafeux, la France a été durement touchée par les conséquences des conditions climatiques extrêmes cet été. Présentée par Léa Salamé et Hugo Clément, la soirée *Sauvons nos forêts* dresse le bilan des dégâts, tout en rendant hommage aux pompiers, aux bénévoles et aux agriculteurs, et revient sur les manques de moyens rencontrés. **Mardi 15, France 2, 21 h 10**

Ce qui nous tient debout ★★★

Le journaliste sportif Matthieu Lartot raconte son histoire personnelle dans un documentaire poignant. À 17 ans, un cancer du genou a mis fin à ses rêves de rugbyman. À 43 ans, une récidive l'a contraint à se faire amputer de la jambe droite. D'autres personnalités, dont Thomas Dutronc, Philippe Caverivière et Camille Lacourt, évoquent le cancer de leurs proches. **Mardi 15, France 5, 21 h 05**

Patron incognito ★

Patron Incognito est de retour avec un numéro inédit consacré au géant de la restauration Buffalo Grill. Robert Guillet, directeur général de l'enseigne depuis 2022, se déguise pour infiltrer ses équipes en tout anonymat. Son objectif ? Vérifier que les changements mis en place ces derniers mois sont bien appliqués sur le terrain et portent leurs fruits. Sous couverture, il se rendra dans les restaurants de Besançon, Bondoufle et Montluçon. **Mercredi 16, M6, 21 h 10**

Le Monument préféré des Français ★★



À quelques jours de la 43e édition des Journées du patrimoine (les 19 et 20 septembre), France 3 déroule le classement du Monument préféré des Français 2026. Sont notamment en compétition le Château de Grignan, la Basilique Sainte-Thérèse de Lisieux (photo), la Cathédrale Notre-Dame de Chartres ou encore le Palais des Ducs et des États de Bourgogne. **Mercredi 16, France 3, 21 h 10**

Prisonnière 951 ★★★

Cette série revient sur l'enfer carcéral vécu par Nazanin Zaghari-Ratcliffe, citoyenne irano-britannique arrêtée arbitrairement à l'aéroport de Téhéran en 2016 et incarcérée durant six ans. Ces quatre épisodes racontent son arrestation par les Gardiens de la Révolution sous la dictature des mollahs, son interrogatoire, ses aveux forcés et ses conditions de détention. **Jeudi 17, Arte, 20 h 55**

Gourou ★★

Après *Un homme idéal* en 2014 et *Boîte noire* en 2021, le réalisateur Yann Gozlan retrouve un Pierre Niney habité par son rôle dans *Gourou*. Le comédien incarne Matt, un coach en développement personnel très populaire. Adepte de la « cheap dopamine », qui préconise une vie sans jeux vidéo ni réseaux sociaux ni pornographie, le jeune homme propose de suivre une formation intitulée « Le superpouvoir de la persuasion »… **Vendredi 18, Canal+, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

La Mère et l'assassin


© François Lefebvre

Après avoir joué une prof dans *Sam*, Hélène de Fougerolles devient proviseure dans *La Mère et l'assassin*. La comédienne incarne Morgane Jourdan, une femme en apparence épanouie, en couple avec un restaurateur (joué par Florent Peyre) et maman de deux adolescentes. Sa vie bascule lorsqu'elle se rapproche du nouveau professeur de sport de son lycée. Hugo Bennec (campé par François-David Cardonnel) lui donne des cours privés de *wing foil* et le charme opère. Mais il fait aussi craquer la fille aînée de Morgane, Océane (interprétée par Vittoria Di Savoia, fille d'Emmanuel-Philibert de Savoie et Clotilde Courau). Quand cette dernière surprend sa mère avec son enseignant, elle s'enfuit… et ne réapparaît pas. Rongée par la culpabilité, Morgane va tout faire pour la retrouver.

Lundi 14, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Les Cieux et la terre, le sanctuaire Notre-Dame de La Salette
Direction le sanctuaire de La Salette, en Isère, où deux enfants bergers disent avoir vu la Vierge Marie en 1846, aujourd'hui devenu un lieu de pèlerinage. ***Mercredi 16, 20 h 35***

LIVRES EXPRESS par Marc-Paul Lemay

UNE LARME DE POISON

de Robert Jackson Bennet

► Albin Michel collection Imaginaire, 500 pages, 24,90 €



Après la trilogie des Maîtres enlumineurs et celle des Cités divines les édiitons Albin Michel poursuivent l'exploration de l'univers de l'auteur américain Robert Jackson Bennet avec la publication du premier tome d'une nouvelle série : À l'ombre du Léviathan. Dans un empire dont la population, extrêmement hiérarchisée, vit sous la menace constante d'une attaque de léviathan, des créatures gigantesques venues de la mer, une magistrate, Ana Dolbra, et son assistant Dionos Kol découvrent, en enquêtant sur un meurtre, que quelqu'un cherche à détruire l'empire en détruisant les digues qui le protègent des monstres. On retrouve bien ici ce qui fait le charme des romans de l'auteur multi-primé : univers décalé mais compréhensible, personnages originaux et attachants. On attend déjà la suite...

UNE HISTOIRE DU PARAPENTE

de Michel Ferrer

► Glénat, 164 pages, 26 €



Depuis toujours l'homme a voulu voler. Mais ce n'est que vers les années 1960 qu'un ingénieur américain travaillant sur des « parachutes planants » pour le domaine spatial conçoit une voile permettant, en décollant depuis une pente, de réaliser ce rêve. Un peu après, deux Allemands travaillent sur la même idée mais ce n'est qu'en 1978 que naît officiellement le parapente, en Haute-Savoie. Les précurseurs auraient pu finir dans l'oubli. Le présent ouvrage leur rend hommage avant de dérouler, en des pages somptueusement illustrées, les grandes figures et les exploits réalisé dans ce sport hors du commun. Pour les passionnés de voile et d'espace.

LA VIE EXTRAORDINAIRE D'ARIZONA JOE

de Stéphane Piazszek (scénario), Fabrice Meddour (dessin)

► Grand Angle, 64 pages, 15,90 €

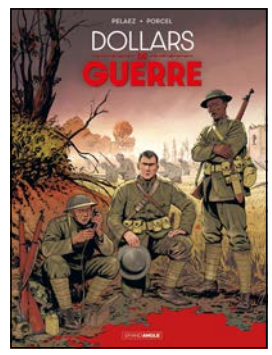


Peut-on vraiment vouloir changer de vie lorsqu'on est riche et bien portant ? L'avenir de Newland Arrow, fils d'un banquier new yorkais, semble tout tracé. Mais lui est irrésistiblement attiré par la route et les voies ferrées, où il rencontre les hoboes, ces vagabonds qui voyagent clandestinement dans les trains sillonnant le Nouveau Continent. En deux tomes, Baby Boxer Banker et Le clochard de Wall Strett, les auteurs livrent ici une histoire à l'image des USA : dollars et coups de poing pleuvent mais n'occultent pas les sentiments.

DOLLARS DE GUERRE

de Philippe Pelaez (scénario) et Francis Porcel (dessin)

► Grand Angle, 56 pages, 15,90 €



1917 : les États unis d'Amérique viennent d'entrer dans la Grande Guerre. Parmi les conscrits qui débarquent sur le sol français, Ferdinand Tirancourt. Déserteur, condamné au bagne dont il s'est évadé, il s'est engagé avec Pancho Villa avant de rejoindre l'armée américaine. Et le voilà embarqué malgré lui dans une mission impossible, accompagné d'un soldat afro-américain — alors que la ségrégation persiste dans l'armée états-unienne — et d'un indien Choctaw. Au cœur des combats, les caractères se révèlent et « l'apache » parisien fait montre de ressources et d'une humanité insoupçonnées. Un récit plein de rebondissements dans un contexte très documenté. Attachant.

LA FEMME EFFACÉE

de Sidonie Bonnec

► Albin Michel, 412 pages, 22,90 €



Candice, mariée à Gautier, patron d'une société fabriquant des montres de luxe, ne va pas bien : sa fille Alma se réveille toutes les nuits à cause de cauchemars et elle-même entend des voix venues du passé. L'autrice, journaliste et animatrice télé, livre ici un étonnant thriller autour d'une mémoire familiale articulée autour de la condition féminine et d'une vengeance vieille de six siècles. L'atmosphère est lourde, pesante, alors que le roman, fractionné en de très courts chapitres, se lit facilement. Malgré le manque d'oxygène on veut aller jusqu'à la fin. Étouffant.

INSECTES EN MONTAGNE

de Blandine Delenatte

► Glénat, coll. Les Mosaïques nature, 128 pages, 10,50 €



Ce petit guide de poche (12x15 cm) recense quelque quatre-vingts espèces d'insectes. Chacune d'entre elles fait l'objet d'une page avec un dessin précis, une photo « en situation » et un court résumé sur la bestiole pour mieux l'identifier lorsqu'on se trouve nez à ailes avec elle. Autant d'informations résumées ensuite dans une fiche un peu plus technique comprenant son nom scientifique, sa famille, ses dimensions, sa zone d'habitat et les périodes où on a le plus de chances de la rencontrer. Outre ces fiches, le guide donne quelques conseils pour mieux observer ces petites bêtes et offre une dernière partie orientée « carnet d'observation » où le lecteur pourra noter ses rencontres. Un joli petit cadeau à faire aux entomologistes amateurs ou randonneurs passionnés par la faune.

JEUX DE MOTS

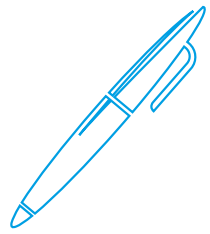
À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Sert à purifier l'air	Ce qu'il y a de mieux	Se dit d'un grand sot	Saint patron	Un jour, chez les Romains	D'un comique inattendu	Indéfini	Cellule nerveuse	Qui séduit
Cinéaste italien									
Admo-nester									
Maigre							Ville de l'Asie ancienne		
Faire connaître									
Rivière d'Alsace				Possessif / Mot arabe			Obstacle / Reçu		
Multitude en groupe compact					Princesse / Préfixe				
Petite ville			Généreux / Sortis						
Fut informé				Unité / Résineux					
Sous-vêtement					Remercié / Joignit				
Fait payer trop cher								Venu au jour	
Grand papillon							Sur le calendrier		
Comblée									

AMORCE
APTITUDE
BETON
BRUITAGE
CAFE
CANIN
CARENER
CEINTURER
CURARE
DAUBE
DENTELLE
EGARD
EMANCIPE
EREINTER
ESCALOPE
FAISABLE
FECONDER
INEDITE
ISBA
LETTRINE
LITRE
MILLIER
MOLECULE
MONTURE
NORDE
NOTARIE
OUTILLER
PRUSSIEN
RACLETTE
RECHAUD
RUSTIQUE
SERVANTE
SONNETTE
SOURDE
SURPRISE
TALON
TIRADE
TRANSPARU
TULIPIER
VALENTIN

À découvrir : un mot de 9 lettres

R	E	R	U	T	N	I	E	C	C	A	N	I	N	M
E	E	B	T	R	R	E	T	N	I	E	R	E	O	R
N	L	I	U	T	A	L	O	N	I	E	D	N	T	O
E	U	S	L	A	E	P	E	S	C	R	T	E	A	U
R	C	B	I	L	D	D	S	R	O	U	T	T	R	T
A	E	A	P	N	I	U	O	N	R	A	E	T	I	I
C	L	B	I	T	R	M	I	E	A	P	I	E	E	L
L	O	R	E	P	A	T	C	P	O	R	G	N	P	L
E	M	U	R	L	N	H	T	L	A	A	T	N	I	E
T	R	I	I	E	A	I	A	D	R	D	N	O	C	R
T	S	T	L	U	T	C	E	D	R	U	O	S	N	A
E	R	A	D	U	S	E	R	V	A	N	T	E	A	R
E	V	G	D	E	N	T	E	L	L	E	E	F	M	U
E	A	E	L	B	A	S	I	A	F	U	B	A	E	C
E	U	Q	I	T	S	U	R	E	D	N	O	C	E	F



SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :
RENARDEAU

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2			■							
3				■			■			
4						■				■
5					■					
6		■						■		
7			■							
8				■			■			
9	■									
10									■	

SUDOKU

	9		4	8				3
	4		1	2		7		
2				3	6	4	8	
		4					1	
	3					6		
1						9		
4	7		8			5	9	
		1			3	8		
8	6					3		4

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Monte la garde. 2. Station thermale du sud de la France. Sagaces. 3. Abd el-Krim y mena une guerre. Préfixe. Se conduit. 4. Treillis d'osier à claire-voie. Manière habile. 5. Homère en était un. Poisson homonyme d'une ville. 6. Modèle de noirceur. D'accord. 7. Possessif. Papillon voisin de la teigne. 8. Impressionné. Source discrète. Titre anglais. 9. A du flair. 10. A qui une aide est apportée.

VERTICALEMENT

I. Raillerie acerbe. II. Banni. L'ours n'en a pas. III. Sans caractère particulier. Que l'on ne peut diviser. IV. Possessif. Victoire de Napoléon 1er. Symbole. V. Qui a son compte. Le cavalier en fait partie. VI. Se défend. Bronze. VII. Vis. Sa noix se mélange au bétel. Pour tirer juste. VIII. On l'avance en faisant la moue. Divinité égyptienne. IX. Formule qui revient fréquemment. X. L'Alsace et la Lorraine, en France. Ville de Belgique.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Sentinelle. **2.** Ax. Avisées.
3. Rif. Re. Vit. **4.** Claie. Art.
5. Adèle. Brème. **6.** Encre. OK.
7. Ma. Alucite.- **8.** Emu. On. Sir.
9. Intuitive. **10.** Assistées.

VERTICALEMENT
I. Sarcasme. **II.** Exilé. Amis.
III. Fade. Uns. **IV.** Ta. Iéna. Ti.
V. Ivre. Clous. **VI.** Nie. Bruntt.-
VII. Es. Arec. Tê. **VIII.** Lèvre. Isis.
IX. Leitmotiv. **X.** Est. Ekeren.

Politique Après sa victoire en Saxe-Anhalt, le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne veut former un gouvernement régional. Un test pour le « cordon sanitaire » maintenu jusqu'ici par la droite traditionnelle.

En Allemagne, le cordon sanitaire autour de l'extrême droite cède

Ulrich Siegmund a mis fin au suspense. Ce lundi 7 septembre, au lendemain d'une victoire écrasante lors des élections régionales en Saxe-Anhalt, la tête de liste du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) a confirmé chercher à former un gouvernement dans cette région de 2,1 millions d'habitants de l'est du pays. S'il y parvenait, ce serait une première pour l'extrême droite allemande depuis 1945.

Cette clarification peut sembler étonnante de la part d'un candidat dont le parti a, selon ses mots, *« écrit l'histoire »* en obtenant dimanche 43,8 % des suffrages. Le meilleur résultat électoral jamais enregistré par un parti depuis la réunification dans ce Bundesland. C'est aussi le meilleur de cette formation d'extrême droite en treize années d'existence, salué à l'international par le président américain Donald Trump, le magnat Elon Musk et l'ancien premier ministre hongrois Viktor Orban. Devant la presse ce lundi, les dirigeants de l'AfD rayonnaient. *« C'est une réussite fulminante*, a lancé la coprésidente Alice Weidel. *Nous prenons très au sérieux la mission de former un gouvernement. »*

Quelques heures plus tôt pourtant, Ulrich Siegmund avait laissé planer le doute sur sa volonté de gouverner, répétant vouloir *« gouverner seul »*. Or, avec 39 sièges au parlement régional de Magdebourg, il rate la majorité absolue de trois sièges. Dans la nuit, il avait ainsi évoqué de nouvelles élections pour *« s'assurer »* de meilleurs résultats. A-t-il été ramené à la raison par les dirigeants nationaux, très désireux d'arriver aux responsabilités dans une région ? Ulrich Siegmund a en tout cas confirmé ce lundi *« tendre la main »*, et même avoir entamé des *« discussions »* avec certains partis et députés à titre individuel pour obtenir leur soutien. Mais il l'assure : il *« souhaite pouvoir se regarder dans la glace »* et n'acceptera *« aucun changement sur le fond »* de son programme.

Concrètement, peu de solutions s'offrent à l'extrême droite pour gouverner en Saxe-Anhalt, la majorité des partis refusant de travailler avec elle. Seule la petite formation pro-Poutine BSW a annoncé ne pas s'opposer à l'élection d'Ulrich Siegmund au poste de ministre-président. Si elle ne souhaite pas former de coalition officielle avec l'AfD, elle pourrait la soutenir au cas par cas. Autre possibilité pour l'AfD : débaucher certains élus chrétiens-démocrates. Un scénario jugé *« réaliste »* par Sebastian Friedrich, coauteur du site Über Rechts.

L'avenir du *« cordon sanitaire »* autour de l'AfD semble néanmoins plus que jamais fragilisé, et les voix se multiplient pour exiger son abandon. C'est le cas de Frank Ruch, maire de Quedlinburg, en Saxe-Anhalt, qui rappelle *« travailler avec l'AfD au niveau communal »*. *« Le cordon sanitaire est impossible à appliquer dans les communes lorsqu'il s'agit de projets d'écoles ou de culture. Au niveau régional aussi, il faut pouvoir traiter les dossiers au cas par cas, sans faire de coalition avec l'AfD et en gardant à l'esprit le respect des principes constitutionnels »*, estime-t-il. Sebastian Friedrich confirme la montée de ce positionnement chez les chrétiens-démocrates.



Les dirigeants de l'AfD Tino Chrupalla, Ulrich Siegmund et Alice Weidel, le 7 septembre à Berlin. *Maxppp*

« Le cordon sanitaire tient encore officiellement, mais tôt ou tard il va tomber, car, sur le terrain, il ne mène pas à l'objectif visé, à savoir l'affaiblissement de l'AfD. »

Pour l'Union chrétienne-démocrate (CDU), qui dirige la Saxe-Anhalt depuis vingt-quatre ans, ce scénario est officiellement irréaliste. Aucun des quinze députés élus ce dimanche ne facilitera l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite, entend-on à Magdebourg, ainsi que de la voix du chancelier Friedrich Merz, par ailleurs président de la CDU. Son parti a voté en 2018 une résolution très claire interdisant tout travail et toute alliance avec l'AfD. Mais ce principe tiendra-t-il face à l'ampleur de la débâcle encaissée dimanche ? Avec 17,2 % des suffrages, la CDU voit ses scores réduits de moitié dans cette région et y encaisse une défaite historique.

La victoire sans appel de l'extrême droite pose par ailleurs un défi immense aux chrétiens-démocrates au niveau fédéral. Car ce scrutin régional est aussi une sanction très claire de la politique du chancelier et de ses partenaires sociaux-démocrates. Friedrich Merz affirmait ce lundi devant la presse *« avoir été élu pour quatre ans »* et vouloir *« faire le travail jusqu'au bout »*. Pour le chancelier, le *« profond choc »* de la défaite de dimanche *« ne doit pas avoir comme résultat un abandon des réformes en cours »*. *« Au contraire, nous devons les poursuivre et faire en sorte qu'elles soient acceptées par une majorité de la population »*, a-t-il lancé. La tâche s'annonce délicate. Si les partenaires sociaux-démocrates veulent *« revoir le cours des réformes »* pour les rendre plus sociales, à droite, les appels se multiplient en faveur d'une ligne plus conservatrice et libérale.

Les thèmes nationaux comme la hausse du prix de l'essence, la crise économique, l'immigration et la guerre en Ukraine ont occupé la campagne de l'AfD. Au sein même de la CDU, le style cassant, la mauvaise communication du chancelier et les réformes présentées récemment sur le système de santé et les retraites suscitent aussi de vives critiques. Au point que certains appellent depuis quelques semaines au départ de Friedrich Merz et à son remplacement à la chancellerie par une personnalité moins clivante, comme l'actuel ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Hendrik Wüst.

« Friedrich Merz est sous une pression énorme qui va augmenter avec les prochaines élections régionales du 20 septembre, constate Sebastian Friedrich. Si la CDU encaisse de nouvelles défaites, je ne sais pas comment il pourra rester chancelier. » Pour l'AfD, Friedrich Merz est plus que jamais une cible idéale. *« Aucun chancelier n'a été aussi mal aimé que Friedrich Merz. Il est un poids pour le développement de l'Allemagne »*, estime Alice Weidel, certaine que les chrétiens-démocrates *« ne gagneront plus jamais une seule élection »*. La co-cheffe de l'AfD affiche ses ambitions : atteindre les 40 % des suffrages lors des élections nationales de 2029. Pour cela, elle mise sur la Saxe-Anhalt pour faire *« boule de neige »*. Prochaines étapes, dans deux semaines : le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, où l'AfD est créditée de 35 %, et Berlin, où elle approche les 18 % d'intentions de vote.

Delphine NERBOLLIER

Automobile Carburants plus chers depuis le blocage d'Ormuz, véhicules plus abordables, leasing social… L'électrique atteint 38 % des ventes de voitures neuves en août. L'occasion se structure et les réticences s'estompent. Un point de bascule ?

La France qui roule à l'électrique

Frédéric Baudu a fait sa transition. Du thermique à l'hybride, puis au 100 % électrique en juillet dernier. *« J'avais du mal à franchir le pas »*, reconnaît cet employé de la grande distribution, qui parcourt 120 kilomètres par jour. L'envolée du prix des carburants (2 € le litre d'essence, 2,20 € celui de gazole) l'a convaincu. Déjà équipé de panneaux photovoltaïques, il a fait installer une borne de recharge dans son garage pour 1.500 €. *« Pour l'équivalent d'un plein, je dépense à peine 8 € »*, calcule-t-il. Au volant de sa Volkswagen ID.3, il savoure : *« Accélération sans à-coups, véhicule silencieux… Le confort de conduite est incomparable ! »*

Sa voiture, il l'a choisie dans une concession du groupe Jallu-Berthier, à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), où l'électrique occupe désormais une place de choix. *« Il y a clairement un effet Ormuz,* observe Arnaud Jallu-Berthier, président du groupe. *Longtemps, ces voitures nous restaient sur les bras. Désormais, elles se vendent très bien. »*

Pour respecter les normes européennes d'émission de CO_2, Volkswagen a rapproché les tarifs des différentes motorisations. La Polo coûte ainsi 169 € par mois en électrique, contre 139 € pour la thermique d'entrée de gamme, moins puissante et moins équipée. *« À modèles équivalents, l'électrique est même moins cher »*, affirme Arnaud Jallu-Berthier.

Dans l'électrique plus encore que dans le thermique, l'heure est au leasing. La valeur à la revente reste incertaine et les clients anticipent les progrès de l'autonomie. Mais *« il s'est produit un déclic*, assure le directeur commercial Gabriel Gaspar. *Aujourd'hui, l'électrique séduit y compris des clients qui n'ont pas la possibilité de se recharger chez eux ».*

Lui-même vit dans une résidence sans borne, à Franconville. Sur les 50 places de son parking, dix véhicules électriques sont apparus en un an. Gabriel Gaspar recharge le sien au travail ou au supermarché : *« En vingt minutes, le temps de faire les courses, je repasse de 20 à 80 % d'autonomie. »* Et la France a franchi fin août le cap des 200.000 bornes ouvertes au public.

Ces évolutions expliquent la percée de l'électrique dans les ventes de voitures neuves. Après avoir flirté avec les 20 % en 2025, sa part atteint 29,9 % sur les huit premiers mois de l'année et même 38 % en août, deux fois plus que la moyenne de l'an passé.

Le marché est notamment tiré par des modèles plus abordables : Citroën ë-C3 (à partir de 20.000 €), Renault 5 (25.000 €) ou nouvelle Twingo, autour de 13.000 € aides déduites. *« L'électrification n'est pas un pari mais une réponse concrète aux usages quotidiens des Français »*, soutient-on chez Renault, qui a développé dans les Hauts-de-France un pôle de production de véhicules 100 % électriques.

Le profil de l'acheteur a lui aussi évolué, relève Flavien Neuvy, directeur de l'Observatoire Cetelem. Aux pionniers férus de technologie et d'écologie succède désormais un acheteur proche de celui des véhicules thermiques ou hybrides neufs : 57 ans en moyenne et appartenant à un ménage parmi les 20 % les plus aisés.

L'électrique de seconde main contribue aussi à cette démocratisation : il est passé de 3 % du marché de l'occasion l'an dernier à 5 % au premier semestre. *« Cela permet à des membres des classes moyennes d'abandonner le thermique »*, souligne Flavien Neuvy. Les plus modestes peuvent recourir au leasing social, qui permet de louer une voiture pour une centaine d'euros par mois. Sa troisième édition, lancée cet été, compte déjà 32.000 commandes sur les 50.000 prévues. Directeur général de l'Avere, Clément Molizon parle d'*« effet de capillarité »*. *« Les utilisateurs – satisfaits de leur choix à plus de 90 % – sont les meilleurs ambassadeurs. »*

Après un an et demi de plateau, cette croissance rapproche la France de sa trajectoire d'électrification, avec l'interdiction de vendre des véhicules thermiques neufs en Europe en 2035. *« Mais la suite dépendra du maintien des aides publiques »*, prévient la Plateforme automobile.

La présidentielle pourrait donc s'avérer décisive. Marine Le Pen, donnée favorite, *« n'est pas la plus électrophile »*, relève Clément Molizon. *« Il en va pourtant de l'écologie comme de la souveraineté et du pouvoir d'achat. »* Et même si les carburants devaient rebaisser, conclut-il, *« il n'y a aucun sens à maintenir les Français dans la trappe à pétrole ».*

Denis PEIRON